

# PARTIE 4. ANNEXES

## A . TABLE DES PHOTOGRAPHIES

### TABLE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1 : Le Clain dans le centre ville de Poitiers.....	28
Photo 2 : Chauvigny, ville profitant du versant de la Vienne .....	28
Photo 3 : Vue en direction du VIP, sur les plaines agricoles près de Villedieu-du-Clain.....	28
Photo 4 : Grandes cultures, perception lointaine, proche de Brion en direction de la ZIP (nord est de la ZIP).....	36
Photo 5 : Grandes cultures, l'horizon est marqué par les boisements, perception ouverte depuis la RD 741, hameau les Brouses (sud de la ZIP).....	36
Photo 6 : Vallée du Clain à la Millière, paysage habitée en bord de ripisylve (sud-ouest de la ZIP).....	37
Photo 7 : Ripisylve boisée et fermée du Clain à Château-Garnier (sud de la ZIP).....	37
Photo 8 : Bas plateau du limousin, succession de haies (sud de la ZIP).....	38
Photo 9 : Perception filtré et fermé par la végétation, RD 34 (sud de la ZIP).....	38
Photo 10 : Ville de Poitiers depuis le site des rochers du Porteau en direction de la ZIP (nord de la ZIP).....	39
Photo 11 : Ville de Poitiers depuis le plateau des Dunes, la ville domine la vallée du Clain et offre de large vue panoramique (nord de la ZIP).....	39
Photo 14 : Mât de mesure du parc en projet des Mignaudières 2 au premier plan et au second les PE des Mignaudières ainsi que des Brandes.....	48
Photo 12 : Parc éolien les Mignaudières depuis la RD 741.....	48
Photo 13 : Parc éolien des Brandes, implantation en bouquet.....	48
Photo 16 : Parc éolien des Mignaudières derrière les boisements et mât de mesure éolien , entre la Bouchardière et Grassais.....	49
Photo 15 : Vue d'ensemble des parcs éoliens des Mignaudières et des Brandes depuis la RD100 proche de Gençay.....	49
Photo 17 : PE des Mignaudières depuis le hameau chez Dauffard.....	49
Photo 18 : Vue ouverte depuis les remparts de la promenade Blossac.....	56
Photo 19 : Panorama sur la ville de Poitiers depuis le rocher du Porteau .....	57
Photo 20 : Vue depuis le contournement de Charroux, la RD 108, la vue vers le VIP est filtrée par les haies et au vu de l'éloignement du projet, la prégnance de ce dernier est très faible.....	62
Photo 21 : Vue ouverte depuis la RD 108 en direction de Jousse, le VIP est tronqué par les boisements .....	62
Photo 22 : Panorama vers «la tour Charlemagne» depuis le centre de Charroux, le VIP est masqué par la trame bâtie et la végétation.....	62
Photo 23 : Vue depuis le menhir en direction du VIP, une haie arborée filtre la vue.....	76
Photo 24 : Vue lointaine depuis la RD 4 (route belvédère) l'horizon est occupé par les boisements, Champagné-St-Hilaire, le Haras du Fer a Cheval.....	80
Photo 25 : Plateau agricole proche de Sommières-du-Clain et la vallée du Clain dans le relief en creux .....	80
Photo 26 : Vue ouverte en direction du VIP depuis la RD 2.....	84
Photo 27 : Vue ouverte en direction du VIP depuis la RD 741, quelques boisements à l'horizon tronquent le projet.....	84
Photo 28 : Vue ouverte en direction du VIP depuis la RD 2, des haies arbustives bordent la route et filtrent les vues sur le projet.....	84
Photo 29 : Vue ouverte en direction du VIP depuis la RD 741 (sud de la ZIP).....	85
Photo 30 : Vue ouverte en direction du VIP depuis la RD 13 à la Ransanne.....	85
Photo 31 : Vue ouverte en direction du VIP depuis la RD 1 à la sortie sud de Sommières-du-Clain (sud-ouest de la ZIP).....	85
Photo 32 : Les vues sont fermées par le relief en creux, la VIP est masqué à Château-Larcher .....	92
Photo 33 : Les vues sont ouvertes en direction du VIP depuis la frange nord de Sommières-du-Clain sur les plaines agricoles .....	92
Photo 34 : Une fenêtre visuelle sur le projet depuis la place centrale du village de Château-Garnier .....	92
Photo 35 : Sortie de bourg vers la ZIP à Sommières-du-Clain, le VIP est tronqué par la végétation.....	93
Photo 36 : L'entrée de Château-Garnier, la vue est restreinte par la végétation, la VIP est masqué .....	93
Photo 37 : L'horizon est marqué par une importante trame végétale (bois, boisements, ripisylve, ...) sur les hauteurs de Château-Larcher, le VIP est masqué .....	93
Photo 38 : Depuis la place centrale de Jousse et la RD 727, le VIP est visible dans l'axe de la route.....	96
Photo 39 : Depuis la frange nord-ouest de Jousse, des fenêtres visuelles entre les constructions du bourg permettent d'observer le VIP.....	96
Photo 40 : Une situation de concurrence visuelle est observée depuis la RD 727 entre Jousse et le VIP .....	96
Photo 41 : Depuis la frange nord de La Chebasserie, le VIP est peu perceptible au vu de l'éloignement et de la végétation .....	97
Photo 42 : Depuis les nouveaux lotissements de Romagne, le VIP est filtré et tronqué par la trame bâtie et la végétation qui cerne le village .....	97
Photo 43 : Depuis la frange nord de Romagne, le VIP est très peu perceptible du fait de l'éloignement et des haies arborées.....	97
Photo 44 : Depuis la frange est de La Ferrière-Airoux, le VIP est visible en concurrence avec le clocher .....	100
Photo 45 : Depuis la sortie en direction du VIP à La Ferrière-Airoux, le VIP est filtré par la végétation.....	100
Photo 46 : Depuis Champagné-Saint-Hilaire, le VIP est peu perceptible du fait de la densité du tissu urbain et de l'éloignement.....	100
Photo 47 : Depuis la RD 12 une situation de covisibilité est possible avec le clocher de Chiré-les-Bois, le projet est toutefois filtré par les haies.....	101
Photo 48 : Depuis le bourg d'Usson-en-Poitou, le VIP se situe dans l'alignement de la rue principale mais est largement masqué par la trame bâtie .....	101
Photo 49 : Depuis une dent creuse de Saint-Laurent-de-Joudes, le VIP est visible, filtré par les haies .....	101
Photo 50 : PE d'Usson qui s'étend de part et d'autre de la RD 29.....	104
Photo 52 : Depuis la RD 29 les PE d'Usson, des Mignaudières et des Brandes sont perceptibles sur le même panorama.....	104
Photo 51 : Depuis la RD 741, le PE d'Usson est visible en arrière-plan des linéaires boisés à l'est.....	104
Photo 53 : Le VIP s'inscrit en arrière-plan des haies qui marquent l'horizon, la hauteur apparente du VIP demeure importante .....	108
Photo 54 : Depuis les abords de l'église, au bord de la RD 1, le VIP est visible dans l'axe de la route mais en grande partie tronqué par la trame bâtie .....	113
Photo 55 : Vue en direction du projet et du clocher de l'église depuis la RD 29.....	113
Photo 56 : Depuis le portail d'entrée du château le VIP est en partie masqué/filtré par la végétation du second plan.....	114
Photo 57 : Depuis la RD 25, le château et le projet s'inscrivent sur le même panorama .....	114
Photo 58 : Le VIP s'inscrit latéralement par rapport à la route, à distance de la silhouette de l'église protégée de Vernon.....	115
Photo 59 : Depuis le secteur sud le VIP est tronqué par le relief.....	115
Photo 60 : Depuis l'entrée du site aucune vue n'est possible sur le projet.....	115
Photo 61 : Hameau les Sables paysage plus arboré parc éolien des brandes filtré.....	120
Photo 62 : Hameau Chez Guignant paysage de champs ouverts et boisements à l'horizon, parc éolien les Mignaudières tronqué .....	120
Photo 63 : Vue sur la plaine agricole depuis le secteur nord de Saint-Maurice-la-Clouère.....	120
Photo 64 : Les vues sont dégagées vers le VIP depuis la RD 29.....	124
Photo 65 : Depuis la RD 100 le paysage est ouvert sur le parc éolien les Mignaudières.....	124
Photo 66 : Les vues sont ouvertes et dégagées en direction du VIP depuis la RD 741 depuis Saint-Secondin.....	124
Photo 67 : La RD 1 les haies hautes limitent les vues vers le VIP.....	126
Photo 68 : Les vues sont dégagées sur le VIP depuis la RD 741.....	126
Photo 69 : Ouverture vers le VIP depuis la RD 13 au nord-ouest de Gençay .....	126
Photo 70 : Depuis les lotissements , les trames bâties et végétales tronquent en grande partie le VIP.....	130
Photo 72 : Depuis la RD 741, en amont de Saint-Maurice-la-Clouère ; toutefois seule la zone industrielle est perceptible, la silhouette bâtie du village n'est pas visible, il n'y a donc pas de situation de covisibilité entre ces éléments .....	130
Photo 71 : Depuis le centre bourg, sur le point le plus haut et dégagé, le VIP domine le bâti et la trame arborée émergente de la Clouère.....	130
Photo 73 : Depuis la RD 100, en sortie de bourg de Gençay, les vues sont cadrées par les constructions et la végétation qui émerge des espaces privatifs, ces éléments constituent des masques visuels, le VIP est tronqué.....	131
Photo 75 : Depuis le centre de Gençay (parking de l'Intermarché), les constructions et la trame végétale tronquent le VIP.....	131
Photo 74 : Depuis une zone pavillonnaire au sud de Gençay, le VIP est visible depuis les jardins particuliers en arrière-plan d'un linéaire bocager .....	131
Photo 76 : Depuis la RD 101, dans le centre bourg depuis une dent creuse, bien que le VIP soit tronqué par la ripisylve, sa prégnance est relativement importante.....	132
Photo 77 : Depuis la RD 101, en sortie de bourg, le VIP est tronqué par la trame végétale de la vallée et du village.....	132
Photo 78 : Depuis la frange bâtie en sortie de bourg, la trame végétale tronque en partie le VIP.....	133
Photo 80 : Depuis le centre bourg de Saint-Secondin au niveau d'une dent creuse, la vue est dégagée mais la trame arborée tronque le VIP.....	133
Photo 79 : Depuis l'entrée de bourg et la D102, le VIP est en grande partie tronqué par le bâti et la trame arborée du village .....	133
Photo 81 : Depuis la place de l'église, le VIP est en grande partie tronqué par les constructions ; il est peu prégnant .....	134
Photo 82 : Depuis les nouvelles extensions urbaines (pavillonnaires) le PE des Mignaudières est déjà perceptible, le projet s'inscrit en arrière-plan .....	134
Photo 83 : Depuis les abords du hameau de Chez Dauffard, les vues sont ponctuées d'arbres isolés ou en bosquet en direction du VIP .....	137

Photo 84 : Vue depuis la route en direction du hameau de la Pinaie, le VIP est tronqué en partie basse par la trame végétale autour du hameau.....	137
Photo 85 : La vue est ponctuée par les constructions et la végétation en direction du VIP.....	138
Photo 86 : Depuis le chemin agricole du hameau de la Bouchardière, les vues sont ouvertes en direction du VIP.....	138
Photo 87 : Le VIP s'inscrit en arrière-plan de la trame végétale autour du hameau.....	138
Photo 88 : La vue est ouverte et dégagée en direction du VIP, depuis les abords du hameau Gougé.....	139
Photo 89 : Depuis le chemin agricole du hameau de la Coudre, les vues sont ouvertes et dégagées en direction du VIP.....	139
Photo 90 : Depuis le chemin du hameau de la Bardinière, les vues sont ouvertes et dégagées en direction du VIP.....	139
Photo 91 : La vue est ouverte et dégagée en direction de la ZIP, depuis les abords du hameau de la Gare.....	140
Photo 92 : Depuis le chemin du hameau de Cantilloux, les vues sont ouvertes bien que quelques arbres isolés ponctuent la vue au premier plan	140
Photo 93 : Depuis le hameau de la Barrière, les vues en direction du projet sont ouvertes mais le VIP est tronqué par la végétation.....	140
Photo 94 : La vue est ouverte et dégagée en direction de la ZIP, depuis les abords du hameau de Lafa.....	141
Photo 95 : Depuis le cœur du hameau de la Liardière, les vues sont dégagées au premier-plan au gré des dents creuses, le VIP est tronqué en arrière-plan par la trame végétale.....	141
Photo 96 : Depuis un lotissement, les vues depuis les jardins sont relativement ouverte en direction du VIP.....	141
Photo 97 : Mât de mesure du parc en projet des Mignaudières 2 au premier plan et au second les PE des Mignaudières ainsi que des Brandes	144
Photo 98 : Vue d'ensemble des parcs éoliens des Mignaudières et des Brandes depuis la RD100 proche de Gençay.....	144
Photo 99 : Vue depuis le RD 13 en direction du VIP, la vue est masqué par la trame bâtie.....	150
Photo 100 : Vue depuis le portail du château, la vue est masquée par les arbres en direction du VIP.....	150
Photo 102 : Vue depuis la passerelle des douves en direction du VIP, la vue est masqué.....	151
Photo 101 : Vue depuis les jardins du château, le VIP est masqué par le relief, la végétation et les constructions du centre-bourg.....	151
Photo 103 : Vue depuis la place de l'église, vue tronquée en direction du VIP.....	152
Photo 104 : Cultures dans la plaine, en arrière-plan le PE des Mignaudières ; le projet s'inscrit dans la continuité visuelle de ce parc construit..	158
Photo 105 : Simulation de l'insertion des postes de livraison, au cœur du hameau de la Maupetitière.....	458
Photo 106 : Emplacement du panneau actuel, à proximité du hameau de Gougé.....	461
Photo 107 : Simulation de la visibilité du projet depuis le cœur du hameau de la Bardinière.....	464
Photo 108 : Simulation de la mesure M7 proposée depuis le cœur du hameau de la Bardinière.....	464

# B . TABLE DES FIGURES

## TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Schéma de principe des différentes typologies de perception du VIP.....	8	Figure 44 : Liste des SPR de l'aire d'étude éloignée.....	64
Figure 2 : Exemple de représentation du VIP sur les photographies (VIP visible).....	9	Figure 45 : Schématisation des principes de visibilité - directe - indirecte.....	66
Figure 3 : Exemple de représentation du VIP sur les photographies (VIP masqué, filtré ou tronqué).....	9	Figure 46 : Carte des Monuments Historiques.....	67
Figure 4 : Schéma de principe des différentes typologies de perception des éoliennes.....	10	Figure 47 : Liste des Monuments Historiques de l'aire d'étude éloignée 1/8.....	68
Figure 5 : Carte de localisation géographique 1/3.....	12	Figure 48 : Liste des Monuments Historiques de l'aire d'étude éloignée 2/8.....	69
Figure 6 : Carte de localisation géographique 2/3.....	12	Figure 49 : Liste des Monuments Historiques de l'aire d'étude éloignée 3/8.....	70
Figure 7 : Carte de localisation géographique 3/3.....	12	Figure 50 : Liste des Monuments Historiques de l'aire d'étude éloignée 4/8.....	71
Figure 8 : Imbrication des aires d'étude.....	14	Figure 51 : Liste des Monuments Historiques de l'aire d'étude éloignée 5/8.....	72
Figure 9 : Carte de visibilité théorique binaire.....	15	Figure 52 : Liste des Monuments Historiques de l'aire d'étude éloignée 6/8.....	73
Figure 10 : Carte de visibilité théorique angulaire.....	18	Figure 53 : Liste des Monuments Historiques de l'aire d'étude éloignée 7/8.....	74
Figure 11 : Carte de visibilité théorique angulaire et aires d'étude.....	19	Figure 54 : Liste des Monuments Historiques de l'aire d'étude éloignée 8/8.....	75
Figure 12 : Schéma de principe de l'élaboration et de l'architecture de l'état initial.....	24	Figure 55 : Synthèse de la sensibilité des Monuments Historiques de l'aire d'étude éloignée.....	76
Figure 13 : Carte des aires d'étude.....	27	Figure 56 : Carte de synthèse du patrimoine de l'aire éloignée.....	77
Figure 14 : Carte lithologique du projet.....	28	Figure 57 : Carte de l'aire rapprochée.....	79
Figure 15 : Carte du relief.....	29	Figure 58 : Carte Du relief.....	81
Figure 16 : Coupe paysagère A-A'.....	31	Figure 59 : Carte Des axes de déplacement.....	83
Figure 17 : Coupe paysagère B-B'.....	33	Figure 60 : Carte De la sensibilité paysagère des axes de déplacement.....	86
Figure 18 : Carte de l'atlas de paysage du Poitou-Charente.....	34	Figure 62 : Schéma de principe des typologies d'implantation de l'habitat.....	88
Figure 19 : Carte des unités paysagères.....	35	Figure 61 : Principe de lecture des coupes et blocs-diagrammes.....	88
Figure 20 : Bloc diagramme de l'entité paysagère des terres de brandes.....	36	Figure 63 : Carte De la répartition de l'habitat.....	89
Figure 21 : Bloc diagramme de l'entité paysagère de la vallée du Clain et de ses affluents.....	37	Figure 64 : Coupe de principe entre Sommières-du-Clain et le site d'implantation potentiel.....	90
Figure 22 : Bloc diagramme de l'entité paysagère les terres froides.....	38	Figure 65 : Liste des habitats implantés dans les vallées de l'aire d'étude rapprochée.....	91
Figure 23 : Bloc diagramme de l'entité paysagère de Poitiers Châtelleraulf.....	39	Figure 66 : Coupe de principe entre Romagne et le site d'implantation potentiel.....	94
Figure 24 : Carte de synthèse des unités paysagères.....	40	Figure 67 : Liste des habitats implantés sur le plateau de l'aire d'étude rapprochée.....	95
Figure 25 : Localisation du site d'implantation potentiel sur la carte des «objectifs de développement de l'éolien» issue du SRE Poitou-Charente 42.....	42	Figure 68 : Coupe de principe entre Bouresse et le site d'implantation potentiel.....	98
Figure 26 : Localisation du site d'implantation potentiel sur la carte des «territoires emblématiques» issue du SRE Poitou-Charente.....	43	Figure 69 : Liste des habitats implantés sur les plaines de l'aire d'étude rapprochée.....	99
Figure 27 : Localisation du site d'implantation potentiel sur la carte des «principales vallées» issue du SRE Poitou-Charente.....	43	Figure 70 : Carte De la sensibilité de l'habitat.....	102
Figure 28 : Carte de l'état éolien.....	45	Figure 71 : Carte De synthèse du contexte paysager.....	103
Figure 29 : Liste des parcs éoliens au sein des aires d'étude du projet des Mignaudières 2 (1/2).....	46	Figure 72 : Carte de synthèse des effets cumulés avec un autre parc éolien.....	105
Figure 30 : Liste des parcs éoliens au sein des aires d'étude du projet des Mignaudières 2 (2/2).....	47	Figure 73 : Liste des sites de l'aire d'étude rapprochée.....	106
Figure 32 : Carte de synthèse des effets cumulés avec un autre parc éolien.....	50	Figure 74 : Schéma de principe des différentes typologies de perception du VIP.....	106
Figure 33 : Schéma de principe des différentes typologies de perception du VIP.....	52	Figure 75 : Carte Des sites protégés.....	107
Figure 34 : Liste des sites protégés de l'aire d'étude éloignée 1/2.....	53	Figure 76 : Localisation du site inscrit de la fontaine Puyrabier.....	108
Figure 35 : Liste des sites protégés de l'aire d'étude éloignée 2/2.....	54	Figure 77 : Synthèse de la sensibilité des sites de l'aire d'étude rapprochée.....	109
Figure 36 : Carte des sites protégés.....	55	Figure 78 : Carte Des Monuments Historiques.....	111
Figure 37 : Localisation du site classé de la promenade de Blossac.....	56	Figure 79 : Liste des Monuments Historiques de l'aire d'étude rapprochée.....	112
Figure 38 : Localisation du site classé rochers du Porteau sur les falaises du Clain.....	57	Figure 80 : Synthèse de la sensibilité des Monuments Historiques de l'aire d'étude rapprochée.....	116
Figure 39 : Synthèse de la sensibilité des sites de l'aire d'étude éloignée 1/2.....	58	Figure 81 : Carte de synthèse du patrimoine de l'aire rapprochée.....	117
Figure 40 : Synthèse de la sensibilité des sites de l'aire d'étude éloignée 2/2.....	59	Figure 82 : Carte De l'aire d'étude immédiate.....	119
Figure 41 : Liste des SPR de l'aire d'étude éloignée.....	60	Figure 83 : Carte Du relief et de l'hydrographie.....	121
Figure 42 : Carte des sites patrimoniaux remarquables.....	61	Figure 84 : Organisation du territoire.....	122
Figure 43 : Perspectives majeures identifiées au plan réglementaire et localisation des secteurs de visibilité du projet avec superposition de la ZVI du VIP (rappel : ZVI calculée à 250m).....	63	Figure 85 : Bloc diagramme de l'aire immédiate.....	123
		Figure 86 : Carte des axes de déplacement.....	125
		Figure 87 : Sensibilités paysagères depuis les principaux axes de déplacement.....	127
		Figure 88 : Carte de la typologie d'implantation de l'habitat.....	129

Figure 89 : Carte de localisation des habitats isolés.....	135
Figure 90 : Carte de localisation des photographies illustrant la perception depuis l'habitat isolé.....	136
Figure 91 : Carte de la sensibilité paysagère de l'habitat.....	142
Figure 92 : Carte de synthèse des sensibilités paysagères.....	143
Figure 93 : Carte de synthèse des effets cumulés avec un autre parc éolien.....	145
Figure 94 : Schéma de principe des différentes typologies de perception du VIP.....	146
Figure 95 : Liste des monuments historiques de l'aire d'étude immédiate.....	148
Figure 96 : Carte Des Monuments Historiques.....	149
Figure 97 : Tableau de synthèse de la sensibilité des Monuments Historiques de l'aire d'étude immédiate.....	153
Figure 98 : Superposition du territoire d'étude sur la carte des ZPPA de l'ancienne région Poitou-Charente.....	154
Figure 99 : Extrait du PLUi du Civraisien en Poitou, planche n°8, commune de Gençay.....	155
Figure 100 : Carte de synthèse du patrimoine de l'aire immédiate.....	156
Figure 101 : Carte des sensibilités paysagères 1/3.....	159
Figure 102 : Carte des sensibilités paysagères 2/3.....	160
Figure 103 : Carte des sensibilités paysagères 3/3.....	161
Figure 104 : Carte de localisation des photomontages de comparaison des variantes.....	166
Figure 105 : Carte de la visibilité théorique binaire du projet.....	178
Figure 106 : Carte de la visibilité théorique angulaire du projet.....	179
Figure 107 : Rappel des calculs de ZVI, secteurs de visibilité à l'état initial (source : ZIP à 250m).....	180
Figure 108 : Rappel des calculs de ZVI, secteurs de visibilité aux impacts (source : implantation finale à 220m bdp).....	181
Figure 109 : Tableau descriptif des enjeux paysagers par photomontage 1/3.....	183
Figure 110 : Tableau descriptif des enjeux paysagers par photomontage 2/3.....	184
Figure 111 : Tableau descriptif des enjeux paysagers par photomontage 3/3.....	185
Figure 112 : Carte de localisation des points de photomontages.....	186
Figure 113 : Carte des sensibilités paysagères et localisation des photomontages 1/3.....	187
Figure 114 : Carte des sensibilités paysagères et localisation des photomontages 2/3.....	188
Figure 115 : Carte des sensibilités paysagères et localisation des photomontages 3/3.....	189
Figure 116 : Tableau de synthèse des impacts paysagers bruts des photomontages de l'aire d'étude éloignée.....	217
Figure 117 : Tableau de synthèse des impacts paysagers bruts des photomontages de l'aire d'étude rapprochée.....	277
Figure 118 : Tableau de synthèse des impacts paysagers bruts des photomontages de l'aire d'étude immédiate 1/2.....	419
Figure 119 : Tableau de synthèse des impacts paysagers bruts des photomontages de l'aire d'étude immédiate 2/2.....	420
Figure 120 : Synthèse des espaces de respirations des bourgs, Sans prise en compte du projet des Mignaudières 2.....	423
Figure 121 : Synthèse des espaces de respirations des bourgs, après prise en compte du projet des Mignaudières 2.....	424
Figure 122 : Localisation d'un espace de respiration de plus de 120° identifié sur le bourg de Saint-Secondin.....	425
Figure 123 : Localisation du dernier espace de respiration de 120° identifié sur le bourg de Saint-Secondin.....	425
Figure 124 : Localisation des schémas d'occupation visuelle.....	426
Figure 125 : Principe de l'évolution de la prégnance selon l'angle vertical.....	427
Figure 126 : Localisation du photomontage.....	430
Figure 127 : Localisation des photomontages.....	434
Figure 128 : Localisation des photomontages.....	438
Figure 129 : Localisation des photomontages.....	442
Figure 130 : Localisation des photomontages.....	446
Figure 131 : Localisation des photomontages.....	450
Figure 132 : Localisation des photomontages.....	454
Figure 133 : Tableau récapitulatif des critères d'occupation pour les 7 points étudiés après ajout du projet.....	456

Figure 134 : Plan de localisation des postes de livraison pour le projet des Mignaudières 2, dans le hameau de la Maupetitière (source : ABOWIND).....	459
Figure 135 : Schéma de développement du sentier.....	461
Figure 136 : Localisation des plantations à effectuer pour la mesure M7.....	464
Figure 137 : Tableau récapitulatif des mesures pour le projet éolien des Mignaudières 2.....	466
Figure 138 : Tableau récapitulatif des impacts du projet éolien des Mignaudières 2 et des mesures associées à chaque photomontage 1/3.....	468
Figure 139 : Tableau récapitulatif des impacts du projet éolien des Mignaudières 2 et des mesures associées à chaque photomontage 2/3.....	469
Figure 140 : Tableau récapitulatif des impacts du projet éolien des Mignaudières 2 et des mesures associées à chaque photomontage 3/3.....	470
Figure 141 : Rappel Carte des sensibilités paysagères 1/3.....	472
Figure 142 : Carte De synthèse des impacts 1/3.....	473
Figure 143 : Rappel Carte des sensibilités paysagères 2/3.....	474
Figure 144 : Carte De synthèse des impacts 2/3.....	475
Figure 145 : Carte des sensibilités paysagères 3/3.....	476
Figure 146 : Carte De synthèse des impacts 2/3.....	477

# C . GLOSSAIRE

## ■ TECHNIQUE

### CONFLIT D'ÉCHELLE / EFFET D'ÉCRASEMENT

Effet engendré lors qu'une éolienne est implantée à proximité immédiate d'un élément prédominant dans le paysage préexistant (silhouette d'un bourg, vallée, clocher d'église, monument, relief marqué...). La prédominance visuelle de l'éolienne et sa hauteur entraînent un écrasement du relief et des éléments verticaux du paysage.

### EFFET CUMULÉ

On parle d'effet cumulés entre deux éléments paysagers (deux éoliennes, une éolienne et une infrastructure remarquable, etc.) lorsque l'éolienne est visible depuis l'élément, l'élément est visible depuis l'éolienne ou encore que l'élément et l'éolienne sont visibles dans le même champ de vision.

### HAUTEUR APPARENTE

Comme pour tout élément du paysage, c'est l'angle vertical sous lequel une éolienne est perçue, mesurable en degrés. La hauteur apparente des éoliennes dépend de l'éloignement entre l'observateur et le parc éolien. Cette notion permet de mettre en relation les éléments composant le paysage (constructions, haies ou arbres, château d'eau, ...) et les éoliennes en comparant leurs proportions dans le paysage depuis un point de vue spécifique.

### IMPACT PAYSAGER

Modification de la perception du paysage que peut entraîner le projet, que ce soit des paysages remarquables, réglementés ou protégés, que des paysages ordinaires, du quotidien. L'appréciation de cet impact dépend d'un grand nombre de critères. L'impact d'un projet éolien sur un paysage peut être :

- Impact nul : les éoliennes sont invisibles et ne modifient pas les perceptions
- Impact très faible : les éoliennes sont à peine visibles et ne modifient pas les perceptions
- Impact faible : le projet est visible mais de façon ponctuelle et peu marquante
- Impact modéré : le projet est visible mais ne modifie pas radicalement le paysage perçu
- Impact fort : le projet est visible, les éoliennes apparaissent comme nouveau motif paysager
- Impact très fort : les éoliennes sont très visibles et créent un nouveau paysage, un paysage éolien. Elles dominent souvent les autres éléments paysagers.

### LISIBILITÉ

C'est la clarté du paysage, la facilité d'identifier ses éléments et de les structurer en un schéma cohérent. Cette clarté permet d'abord de s'orienter, grâce aux indications sensorielles et aux souvenirs, assurant ainsi la «sécurité émotionnelle» des habitants. (Source : Lynch)

### MESURES COMPENSATOIRES

Les mesures de compensation ou compensatoires visent à conserver globalement la valeur initiale des milieux, par exemple en reboisant des parcelles pour maintenir la qualité du boisement lorsque des défrichements sont nécessaires, en achetant des parcelles pour assurer une gestion du patrimoine naturel, en mettant en œuvre des mesures de sauvegarde d'espèces ou de milieux naturels, etc. Elles interviennent sur l'impact résiduel une fois les autres types de mesures mises en œuvre. Une mesure de compensation doit être en relation avec la nature de l'impact. Elle est mise en œuvre en dehors du site du projet. (Source : Guide de l'étude d'impact dur l'environnement des parcs éoliens - actualisation 2010)

### MESURES DE RÉDUCTION

Les mesures de réduction ou réductrices visent à réduire l'impact. Il s'agit par exemple de la diminution ou de l'augmentation du nombre d'éoliennes, de la modification de l'espacement entre éoliennes, de la création d'ouvertures dans la ligne d'éoliennes, de l'éloignement des habitations, de la régulation du fonctionnement des éoliennes, de la plantation des haies limitant ainsi la vue des éoliennes, etc... (Source : Guide EIE - MEEDM 2010)

### MOTIF PAYSAGER

Un motif paysager est une composante du paysage qui résulte de l'action de l'homme et/ou de la nature. Un motif paysager «motive» l'intérêt, par exemple une rivière, un clocher, etc. Les unités paysagères sont constituées de plusieurs motifs.

### PERCEPTION

Toute perception est la prise de conscience d'un objet par un sujet. C'est une réponse phénoménale à un stimulus qui se trouve influencée par le sujet lui-même. Au paysage - objet, le spectateur applique ses filtres, interprétations, symbolisations.

«La description du paysage, surtout si elle est réussie, nous apprend bien plus sur son auteur que sur le paysage même. Elle dit un état d'âme plus qu'un état du lieu» Les mots de la géographie, R. Brunet.

Par ailleurs, le paysage est perçu de façons très diverses, selon le point de vue, l'échelle, le moment. Les perceptions artistiques du paysage (littérature, peinture, etc.) sont d'une infinie variété et évoluent en fonction des époques. (Source : Tabarly et Doceul, ENS de Lyon, Dgesco)

### PRINCIPE DE PROPORTIONNALITÉ

L'étude d'impact doit répondre au principe de proportionnalité, c'est-à-dire qu'elle doit être proportionnelle aux impacts envisagés du projet (sensibilité du territoire, nature du projet et importance) (Bassuel et al., 2015). Ainsi « le contenu de l'étude d'impact doit être en relation avec l'importance des travaux et aménagements projetés, et avec leurs incidences prévisibles sur l'environnement. » (MEDDM, ADEME, 2010, page 26).

## ■ ABRÉVIATIONS

### **CLC**

Corine Land Cover

### **MH**

Monument historique

### **PE**

Parc éolien

### **PNR**

Parc naturel régional

### **SPR**

Site patrimonial remarquable

### **SRE**

Schéma régional de l'éolien

### **ZIP**

Zone d'implantation potentielle

### **ZVI / ZIV**

Zone d'influence visuelle

### **SATURATION VISUELLE**

Le terme de saturation visuelle appliqué à la part de l'éolien dans un paysage, indique que l'on a atteint le degré au-delà duquel la présence de l'éolien dans ce paysage s'impose dans tous les champs de vision. Ce degré est spécifique à chaque territoire et il est fonction de ses qualités paysagères et patrimoniales et de la densité de son habitat. (Source Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens - actualisation 2010)

### **SENSIBILITÉ PAYSAGÈRE**

Exprime "le risque que l'on a de perdre tout ou partie de la valeur de l'enjeu du fait de la réalisation du projet". Les sensibilités ne définissent pas la visibilité réelle de la zone d'implantation potentielle mais s'appuient sur sa prégnance visuelle théorique. Ainsi, les sensibilités peuvent être qualifiées de :

- nulle : la ZIP est masquée et ne modifie pas les perceptions
- très faible : la ZIP est à peine visible et ne modifie pas les perceptions
- faible : la ZIP est visible mais de façon ponctuelle et peu marquante
- modérée : la ZIP est visible mais ne modifie pas radicalement le paysage perçu
- forte : la ZIP est visible, elle apparaît comme nouveau motif paysager
- très forte : la ZIP est très visible et crée un nouveau paysage, un paysage éolien. Elle domine souvent les autres éléments paysagers.

### **VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE (VUE)**

Une importance culturelle et/ou naturelle exceptionnelle qu'elle transcende les frontières nationales et qu'elle présente le même caractère inestimable pour les générations actuelles et futures de l'ensemble de l'humanité.

### **ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE (ZIP)**

La zone d'implantation potentielle est l'espace résiduel, une fois appliqué le recul de 500 mètres des habitations et des zones destinées à l'habitat, dans lequel est projetée la construction des éoliennes et les aménagements liés à leur fonctionnement (chemin d'accès, plateforme, poste de livraison, etc...).

## ■ PAYSAGER

### ALLUVIAL

Qui est produit d'alluvions; dépôt argileux ou sableux émergé qu'ont laissé des eaux par des sédimentations successives.

### BIEF

Canal qui conduit l'eau.

### CONFLUENCE

Jonction de cours d'eau ou de glaciers; lieu où se produit cette jonction.

### COTEAU

Petite colline ou versant.

### GALCIS

Talus incliné qui sert à couvrir et à masquer les approches et les ouvrages, à rendre l'accès d'une fortification plus difficile. Ce talus peut être planté.

### INTERFLUVE

Relief qui sépare des vallées.

### LIGNES DE FORCE

Les lignes de force dans le paysage sont les lignes de fuite et de convergence, celles qui créent les perspectives. Ce peut être des lignes de crêtes, des linéaires de cours d'eau, de l'infrastructure routière, etc. Les croisements de ces lignes peut générer des points d'appel.

### MÉANDRE

Sinuosité, généralement répétée, décrite par un fleuve

### PATRIMOINE

Ensemble des biens immobiliers ou mobiliers, relevant de la propriété publique ou privée, qui présentent un intérêt historique, artistique, archéologique, esthétique, scientifique ou technique. (Source : Code du Patrimoine)

### PAYSAGE

Désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations. (Source : Article 1er de la Convention Européenne du Paysage de Florence)

### PERTUIS

Détroit entre une île et un continent ou entre deux îles.

### REMARQUABLE

Se dit des éléments de paysage qui attirent l'attention. Ce caractère remarquable « est notamment établi par leur unité et leur cohérence, ou encore par leur richesse particulière en matière de patrimoine ou comme témoins de modes de vie et d'habitat ou d'activités et de traditions industrielles, artisanales, agricoles et forestières ». (Source : Article R.350-1 du Code de l'Environnement)

### RIPISYLVE

Formations végétales qui se développent sur les bords des cours d'eau ou des plans d'eau situés dans la zone frontière entre l'eau et la terre.

### TABULAIRE

Qui est caractérisé par la prédominance de plateaux à surfaces relativement horizontales

### TERTRE

Petite éminence de terre isolée.

### THALWEG

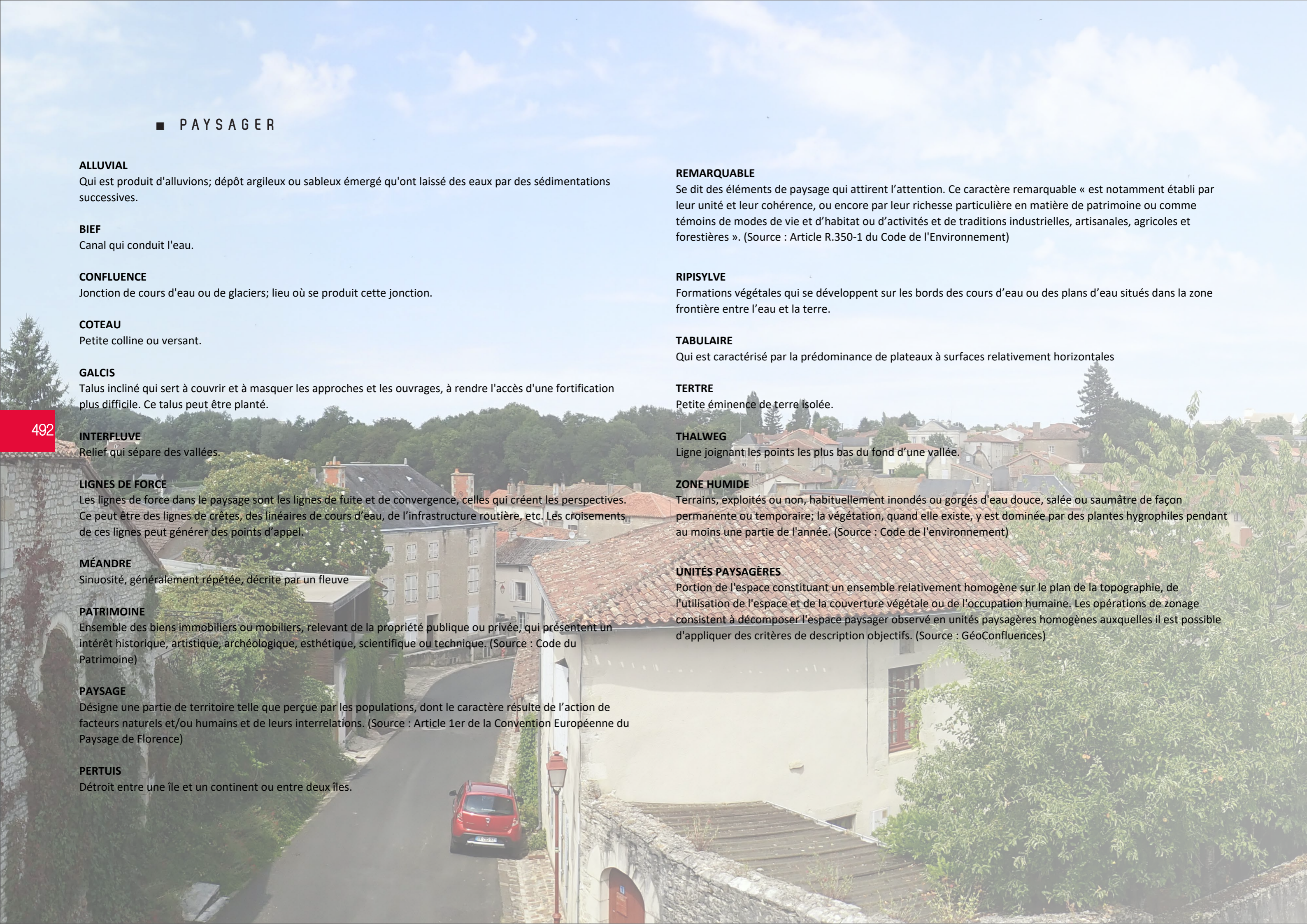
Ligne joignant les points les plus bas du fond d'une vallée.

### ZONE HUMIDE

Terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année. (Source : Code de l'environnement)

### UNITÉS PAYSAGÈRES

Portion de l'espace constituant un ensemble relativement homogène sur le plan de la topographie, de l'utilisation de l'espace et de la couverture végétale ou de l'occupation humaine. Les opérations de zonage consistent à décomposer l'espace paysager observé en unités paysagères homogènes auxquelles il est possible d'appliquer des critères de description objectifs. (Source : GéoConfluences)







# D. LOCALISATION DES MONUMENTS HISTORIQUES

## > LISTE DES MONUMENTS HISTORIQUES

N°	NOM	COMMUNE	DÉPARTEMENT	PROTECTION	DISTANCE DE LA VIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE
AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE							
1	Eglise	Magné	Vienne	Inscrit	3,6	Dans le centre-bourg de Magné	En ZVI
2	Château de La Roche	Magné	Vienne	Partiellement inscrit	3,3	Entre les bourgs de Magné et de Gençay, en bordure de la Belle	En ZVI
3	Logis de La Briauderie	Gençay	Vienne	Partiellement inscrit	3,7	Dans le centre-bourg de Gençay	En ZVI
4	Château (ruines)	Gençay	Vienne	Classé	3,8	Sur les hauteurs du centre-bourg de Gençay	Partiellement en ZVI
5	Hôtel des Trois Marchands	Gençay	Vienne	Inscrit	3,6	Dans le centre-bourg de Gençay	En ZVI
6	Eglise Saint-Maurice	Saint-Maurice-la-Clouère	Vienne	Classé	3,5	Dans le centre-bourg de Saint-Maurice-la-Clouère	En ZVI
7	Château de Galmoisin	Saint-Maurice-la-Clouère	Vienne	Partiellement inscrit	4,3	En périphérie ouest du bourg de Saint-Maurice-la-Clouère	Hors ZVI
AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE							
8	Eglise Saint-Jean-Baptiste	Villedieu-du-Clain	Vienne	Classé	12,7	Dans le centre-bourg de La Villedieu-du-Chain	En ZVI
9	Commanderie Gaillard	Villedieu-du-Clain	Vienne	Partiellement inscrit	13,1	Sur la frange nord de La Villedieu-du-Chain	En ZVI
10	Dolmen d'Arlait B	Château-Larcher	Vienne	Inscrit	13,3	Dans un bois, sur le versant nord de la Clouère	Hors ZVI
11	Château	Château-Larcher	Vienne	Partiellement Classé-Inscrit	12,0	Dans le centre-bourg de Château-Larcher, sur les hauteurs d'un méandre de la Clouère	Hors ZVI
12	Eglise Notre-Dame	Château-Larcher	Vienne	Classé	12,0	Dans le centre-bourg de Château-Larcher, sur les hauteurs d'un méandre de la Clouère	Hors ZVI
13	Manoir	Château-Larcher	Vienne	Partiellement inscrit	12,0	Dans le centre-bourg de Château-Larcher, sur les hauteurs d'un méandre de la Clouère	Hors ZVI
14	Lanterne des Morts	Château-Larcher	Vienne	Classé	12,1	Dans le centre-bourg de Château-Larcher, sur les hauteurs d'un méandre de la Clouère	Hors ZVI
15	Eglise Saint-Gervais-et-Saint-Protais	Champagné-Saint-Hilaire	Vienne	Partiellement inscrit	9,4	Dans le centre-bourg de Champagné-Saint-Hilaire	En ZVI
16	Eglise Saint-Hilaire	Ferrière-Airoux	Vienne	Partiellement inscrit	4,4	Dans le centre-bourg de Ferrière-Airoux	En ZVI
17	Abbaye de Moreaux	Champagné-Saint-Hilaire	Vienne	Partiellement inscrit	9,9	Sur les hauteurs d'un méandre du Clain	Hors ZVI
18	Eglise Saint-Laurent	Romagne	Vienne	Partiellement inscrit	13,3	Dans le centre-bourg de Romagne	En ZVI
19	Eglise	Sommières-du-Clain	Vienne	Partiellement inscrit	9,6	En bordure du Clain et dans le centre-bourg de Sommières-du-Clain	En ZVI
20	Domaine du château	Sommières-du-Clain	Vienne	Inscrit	9,6	En bordure du Clain et sur la frange sud du centre-bourg de Sommières-du-Clain	En ZVI
21	Château	Joussé	Vienne	Partiellement inscrit	11,9	En bordure du Clain et sur la frange est du bourg de Joussé	En ZVI
22	Dolmens dénommés Villaigue A et Villaigue B	Saint-Martin-l'Ars	Vienne	Inscrit	12,9	Au cœur d'une parcelle agricole, en bordure de la Clouère	En ZVI
23	Château de La Guéronnière	Usson-du-Poitou	Vienne	Inscrit	9,5	Dans un bois, en bordure de la Clouère et en périphérie sud-ouest du bourg d'Usson-du-Poitou	Hors ZVI
24	Eglise Saint-Pierre	Usson-du-Poitou	Vienne	Classé	8,4	Dans le centre-bourg d'Usson-du-Poitou	En ZVI
25	Eglise Notre-Dame	Bouresse	Vienne	Partiellement inscrit	11,9	Dans le centre-bourg de Bouresse	En ZVI
26	Donjon de la Rigaudière	Bouresse	Vienne	Inscrit	12,2	Construit dans la campagne de Bouresse et en bordure d'un affluent de la Dive, aujourd'hui entouré de bois	En ZVI
27	Eglise Saint-Christophe	Vernon	Vienne	Partiellement inscrit	10,2	Dans le centre-bourg de Vernon	En ZVI
28	Château du Breuil	Vernon	Vienne	Partiellement inscrit	10,2	Dans le centre-bourg de Vernon	En ZVI
29	Château de Chambonneau	Gizay	Vienne	Inscrit	11,6	Dans la vallée du Miosson, entre le bourg de Gizay et Nieuil-l'Espoir	En ZVI
AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE							
30	Prieuré de Raboué	Roches-Prémarie-Andillé	Vienne	Partiellement Classé	14,0	Dans le cœur du hameau de Raboué	Hors ZVI
31	Dolmen de Pouzac 1	Roches-Prémarie-Andillé	Vienne	Classé	15,0	Dans une parcelle boisée, au sud du hameau de Pouzac	En ZVI
32	Aqueduc romain de l'Hermitage (restes)	Saint-Benoît	Vienne	Inscrit	24,5	En périphérie sud-ouest de Poitiers	Hors ZVI
33	Château du Fief Clairét	Saint-Benoît	Vienne	Partiellement Classé	24,0	Sur un versant du Miosson	Hors ZVI
34	Abbaye	Saint-Benoît	Vienne	Partiellement Classé-Inscrit	23,1	Addosé au bois du Palais, à proximité de Croutelle	Hors ZVI
35	Manoir	Croutelle	Vienne	Inscrit	23,5	Dans un bois, en périphérie sud-est du hameau de la Torchaise	En ZVI
36	Logis des Piliers	Fontaine-le-Comte	Vienne	Partiellement inscrit	27,0	Dans la vallée de la Feuillante, le long du GR 655	Hors ZVI
37	Logis abbatial	Fontaine-le-Comte	Vienne	Partiellement inscrit	23,6	Dans la vallée de la Feuillante, le long du GR 656	Hors ZVI
38	Abbatiale Notre-Dame	Fontaine-le-Comte	Vienne	Classé	23,6	Dans la vallée de la Feuillante, le long du GR 657	Hors ZVI
39	Prieuré	Fontaine-le-Comte	Vienne	Inscrit	23,6	Dans la vallée de la Feuillante, le long du GR 658	Hors ZVI
40	Abbaye Saint-Martin	Ligugé	Vienne	Partiellement Classé	20,1	Dans le centre-bourg de Ligugé	Hors ZVI
41	Ancienne filature	Ligugé	Vienne	Inscrit	19,7	Dans la vallée du Clain et le long de la RD 87	Hors ZVI

N°	NOM	COMMUNE	DÉPARTEMENT	PROTECTION	DISTANCE DE LA VIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE
42	Château de la Réauté	Ligugé	Vienne	Partiellement inscrit	19,9	Sur la frange sud du centre-bourg de Ligugé	Hors ZVI
43	Château de Bernay	Iteuil	Vienne	Inscrit	18,5	Sur le versant occidental du Clain	En ZVI
44	Dolmen d'Andillé et son tumulus	Roches-Prémarie-Andillé	Vienne	Inscrit	15,9	Au cœur d'une parcelle agricole, en périphérie est du hameau d'Andillé	Hors ZVI
45	Eglise d'Andillé	Roches-Prémarie-Andillé	Vienne	Partiellement inscrit	16,3	Dans le centre-bourg d'Andillé	Hors ZVI
46	Dolmen de Laverré	Aslonnes	Vienne	Classé	15,9	Dans une parcelle privative, au nord-est de Laverré	Hors ZVI
47	Perrier	Aslonnes	Vienne	Classé	15,9	Au cœur d'une parcelle agricole, au nord-est de Laverré	Hors ZVI
48	Prieuré de Laverré	Aslonnes	Vienne	Partiellement inscrit	16,1	À l'ouest du centre-bourg de Laverré	Hors ZVI
49	Château d'Aigne	Iteuil	Vienne	Partiellement inscrit	17,6	Sur les hauteurs d'un affluent du Clain, au sud du bourg d'Aigne	En ZVI
50	Abbaye de Bonnevaux	Marçay	Vienne	Partiellement inscrit	21,6	Sur les hauteurs de la vallée de la Rune	Hors ZVI
51	Château de Bierson	Marçay	Vienne	Partiellement inscrit	20,4	Sur les hauteurs de la vallée de la Rune, au nord du bourg de Marçay	Hors ZVI
52	Basilique Saint-Benoît-Joseph Labre	Marçay	Vienne	Inscrit	20,1	Dans le bois de Marçay, en périphérie sud-est du bourg	Hors ZVI
53	Cromlech	Aslonnes	Vienne	Classé	14,1	Dans une parcelle agricole, à l'est du hameau de Vaintray	En ZVI
54	Château de La Planche	Vivonne	Vienne	Partiellement inscrit	16,1	Dans un bois dominant la vallée d'un affluent du Clain	Hors ZVI
55	Logis de la Tiffanelière	Celle-Lévescault	Vienne	Inscrit	22,6	Sur les hauteurs du versant sud de la vallée de la Vonne	Hors ZVI
56	Eglise Saint-Etienne	Celle-Lévescault	Vienne	Classé	20,9	Dans le centre-bourg de Celle-Lévescault	Hors ZVI
57	Eglise Saint-Georges	Vivonne	Vienne	Classé	15,9	Dans le centre-bourg de Vivonne	Hors ZVI
58	Maison	Vivonne	Vienne	Partiellement inscrit	15,9	Dans le centre-bourg de Vivonne	Hors ZVI
59	Manoir de Jorigny	Vivonne	Vienne	Partiellement inscrit	15,7	En périphérie sud du bourg de Vivonne	Hors ZVI
60	Château de Cercigny	Vivonne	Vienne	Partiellement inscrit	15,7	Dans la vallée du Clain, entre les hameaux Haut Cercigny et Peu de Tay	Hors ZVI
61	Chapelle de Comblé	Celle-Lévescault	Vienne	Inscrit	18,7	Au cœur de la ripisylve de la Longère	Hors ZVI
62	Château de Lavau	Celle-Lévescault	Vienne	Partiellement inscrit	20,5	Au cœur du hameau de Lavau	Hors ZVI
63	Château de Villenon	Anché	Vienne	Partiellement inscrit	14,6	Dans la vallée de la Bouleure, entre les bourgs de Villenon et de Voulon	Hors ZVI
64	Abbaye de Valence	Couhé	Vienne	Partiellement Classé-Inscrit	20,9	Dans la vallée de la Dive, au nord-ouest du bourg de Couhé	Hors ZVI
65	Halles	Couhé	Vienne	Inscrit	20,8	Dans le centre-bourg de Couhé	Hors ZVI
66	Eglise Notre-Dame	Vaux	Vienne	Partiellement Classé-Inscrit	17,8	Dans le centre-bourg de Vaux	Hors ZVI
67	Maison	Brux	Vienne	Partiellement inscrit	22,4	Dans le centre-bourg de Brux	En ZVI
68	Eglise	Brux	Vienne	Classé	22,4	Dans le centre-bourg de Brux	Hors ZVI
69	Château d'Epanvilliers	Brux	Vienne	Inscrit	20,8	À l'ouest du bourg d'Epanvilliers, adossé au bois éponyme	Partiellement en ZVI
70	Eglise	Blanzay	Vienne	Partiellement Classé	21,0	Dans le centre-bourg de Blanzay	En ZVI
71	Château de la Maillollière	Blanzay	Vienne	Partiellement inscrit	20,6	Dans un hameau en périphérie est du bourg de Blanzay	Hors ZVI
72	Eglise Saint-Martin	Champniers	Vienne	Classé	15,6	Dans le centre-bourg de Champniers	En ZVI
73	Eglise Saint-Pierre-ès-Liens	Saint-Pierre-d'Exideuil	Vienne	Classé	24,7	Dans le bourg de Saint-Pierre-d'Exideuil	Hors ZVI
74	Maison XVe	Civray	Vienne	Inscrit	23,9	Dans le centre-bourg de Civray	Hors ZVI
75	Maison	Civray	Vienne	Partiellement inscrit	23,8	Dans le centre-bourg de Civray	Hors ZVI
76	Eglise Saint-Nicolas	Civray	Vienne	Classé	23,8	Dans le centre-bourg de Civray	Hors ZVI
77	Château de Rochemaux	Charroux	Vienne	Partiellement inscrit	21,3	À l'ouest du bourg de Charroux, sur les hauteurs du versant nord de la vallée de la Charente	Hors ZVI
78	Halles (vieilles)	Charroux	Vienne	Classé	21,4	Dans le centre-bourg de Charroux	Hors ZVI
79	Maison de bois	Charroux	Vienne	Inscrit	21,5	Dans le centre-bourg de Charroux	Hors ZVI
80	Maison à pans de bois	Charroux	Vienne	Classé	21,4	Dans le centre-bourg de Charroux	Hors ZVI
81	Abbaye	Charroux	Vienne	Classé	21,4	Dans le centre-bourg de Charroux	Hors ZVI
82	Eglise Saint-Pierre	Chapelle-Bâton	Vienne	Partiellement Classé-Inscrit	17,0	Dans le centre-bourg de la Chapelle-Bâton	En ZVI
83	Eglise	Payroux	Vienne	Inscrit	13,3	Dans le village rue Payroux dans la vallée de la Payroux	En ZVI
84	Château	Mauprévoir	Vienne	Inscrit	18,2	A proximité de Mauprévoir au Nord	En ZVI
85	Abbaye de la Réau	Saint-Martin-l'Ars	Vienne	Partiellement Classé	17,1	Dans la vallée du Clain en bord de ripisylves, hameau la Réau	Hors ZVI

N°	NOM	COMMUNE	DÉPARTEMENT	PROTECTION	DISTANCE DE LA VIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE
86	Eglise Saint-Just	Pressac	Vienne	Classé	25,8	Au centre du village de Pressac sur la vallée du Clain	Hors ZVI
87	Menhir	Availles-Limouzine	Vienne	Classé	26,9	Sur les bords de la vallée de la Vienne	Hors ZVI
88	Eglise Saint-Georges	Vigeant	Vienne	Partiellement Classé	19,3	Au centre du village le Vigeant	En ZVI
89	Eglise Saint-Paixent	Isle-Jourdain	Vienne	Inscrit	21,7	Sur les hauteurs dans le village St-Paixent près de la ville l'Isle-Jourdain	En ZVI
90	Château de la Messelière (restes)	Queaux	Vienne	Inscrit	17,6	En haut du versant court, surplombant la vallée de la Vienne	Hors ZVI
91	Château de Fougeret	Queaux	Vienne	Partiellement inscrit	16,6	En haut du versant court surplombant la vallée de la Vienne au cœur d'un boisement	Hors ZVI
92	Château de la Mothe	Persac	Vienne	Partiellement inscrit	19,1	Dans le village de Persac dans la vallée de la Vienne sur un versant long	Hors ZVI
93	Eglise Saint-Gervais-et-Saint-Protais	Persac	Vienne	Partiellement inscrit	18,9	Dans le village de Persac dans la vallée de la Vienne sur un versant long	Hors ZVI
94	Château	Lussac-les-Châteaux	Vienne	Partiellement inscrit	22,0	Sur l'étang de Lussac-les-Châteaux	Hors ZVI
95	Maison XVe	Lussac-les-Châteaux	Vienne	Partiellement inscrit	21,7	Dans le centre ancien de Lussac-les-Châteaux	Partiellement en ZVI
96	Ermitage	Lussac-les-Châteaux	Vienne	Inscrit	22,4	Dans le creux du vallon en amont du lac de Lussac-les-Châteaux	Hors ZVI
97	Grotte de La Marche	Lussac-les-Châteaux	Vienne	Classé	21,8	En aval de l'étang de Lussac-les-Châteaux proche du ruisseau de l'Arrault	Partiellement en ZVI
98	Monument funéraire de Jean Chandos	Mazerolles	Vienne	Classé	19,8	Dans le hameau les Aubeniaux proche de la vallée de la Vienne	Hors ZVI
99	Eglise Saint-Romain	Mazerolles	Vienne	Partiellement Classé	18,8	Au centre du village de Mazerolles	Hors ZVI
100	Dolmen de Loubressac	Mazerolles	Vienne	Classé	19,3	A proximité du village de Loubressac proche du ruisseau de Goberté	Hors ZVI
101	Logis de la Baudinière	Chapelle-Viviers	Vienne	Partiellement inscrit	24,2	Dans le hameau de la Baudinière	Partiellement en ZVI
102	Eglise Saint-Gervais-et-Saint-Protais	Civaux	Vienne	Classé	19,7	Dans le centre du village de Civaux dans la vallée de la Vienne	Hors ZVI
103	Terrain de fouilles archéologiques	Civaux	Vienne	Classé	19,7	Dans le centre du village de Civaux dans la vallée de la Vienne	Hors ZVI
104	Tour aux Cognons	Civaux	Vienne	Inscrit	20,4	Sur les bord de la rive de droite de la Vienne au niveau du pont de Civaux	Hors ZVI
105	Cimetière mérovingien	Civaux	Vienne	Classé	19,8	sur la limite nord du village de Civaux dans la vallée de la Vienne	Hors ZVI
106	Dolmen	Verrières	Vienne	Inscrit	13,3	Sur une colline à l'est du village de Verrières	En ZVI
107	Domaine de la Forge de Verrières	Lhonnaizé	Vienne	Partiellement Classé-Inscrit	13,9	À la confluence du ruisseau le Rin et de l'étang de la Forge	Partiellement en ZVI
108	Maison	Lhonnaizé	Vienne	Partiellement inscrit	14,9	Dans le hameau de la Boussagère au sud de Lhonnaizé	En ZVI
109	Eglise de Morthemer	Valdivienne	Vienne	Classé	18,9	Sur le coteau Nord du village de Morthemer	Hors ZVI
110	Maisons	Valdivienne	Vienne	Inscrit	18,7	Dans le village de Morthemer	Hors ZVI
111	Croix hosannière	Valdivienne	Vienne	Inscrit	19,0	Sur une colline au nord du village de Morthemer dans le cimetière	Hors ZVI
112	Eglise de la Chapelle Morthemer	Valdivienne	Vienne	Partiellement Classé	18,4	Dans le hameau de la Chapelle Morthemer	Hors ZVI
113	Château de Morthemer	Valdivienne	Vienne	Inscrit	18,9	Sur le coteau Nord du village de Morthemer	Partiellement en ZVI
114	Eglise Saint-Hilaire de Salles en Toulon	Valdivienne	Vienne	Partiellement Classé-Inscrit	21,9	Dans la vallée de la Vienne sur les bord de la rive gauche dans le hameau de Toulon	Hors ZVI
115	Chapelle de Cubord	Valdivienne	Vienne	Classé	21,5	Dans la vallée de la Vienne sur la rive droite proche du village de Cubord	Hors ZVI
116	Manoir de la Thibaudière	Tercé	Vienne	Inscrit	21,3	Dans le hameau de la Thibaudière dans un domaine boisé	Hors ZVI
117	Gentilhomme de la Rivière aux Chirets	Chauvigny	Vienne	Partiellement inscrit	26,7	Dans la vallée de la Vienne sur les terres bases de la rive gauche, hameau la rivière au Chiray proche de Chauvigny	Hors ZVI
118	Grotte de Joux	Chauvigny	Vienne	Classé	26,8	Sur le versant court et boisé d'un affluent de la Vienne, le Servon	Hors ZVI
119	Eglise Saint-Pierre-les-Eglises	Chauvigny	Vienne	Partiellement Classé	27,0	Dans la vallée de la Vienne sur les terres bases de la rive droite hameau la rivière au Chiray proche de Chauvigny	Hors ZVI
120	Château d'Harcourt	Chauvigny	Vienne	Classé	29,0	Sur le coteau au versant court dans la ville haute de Chauvigny	Hors ZVI
121	Eglise Saint-Pierre	Chauvigny	Vienne	Classé	29,0	Dans la ville basse de Chauvigny sur la rive droite	Hors ZVI
122	Eglise Notre-Dame	Chauvigny	Vienne	Classé	28,8	Dans la ville basse de Chauvigny sur la rive droite	Hors ZVI
123	Logis des Templiers	Chauvigny	Vienne	Classé	28,9	Sur le coteau au versant court dans la ville haute de Chauvigny	Hors ZVI
124	Donjon de Gouzon	Chauvigny	Vienne	Classé	29,1	Sur le coteau au versant court dans la ville haute de Chauvigny	Hors ZVI
125	Château baronnial ou des Evêques de Poitiers	Chauvigny	Vienne	Classé	28,9	A l'extrémité sud du coteau au versant court dans la ville haute de Chauvigny, surplombe la ville basse et les méandres	Hors ZVI
126	Eglise Saint-Martin	Pouillé	Vienne	Inscrit	23,0	Au centre du village de Pouillé	Partiellement en ZVI
127	Eglise Saint-Hilaire	Jardres	Vienne	Partiellement Classé	26,1	Au centre du village de Jardres	Hors ZVI
128	Château	Saint-Julien-l'Ars	Vienne	Partiellement inscrit	23,1	Au sud du village St-Julien-l'Ars dans un domaine boisé	Hors ZVI

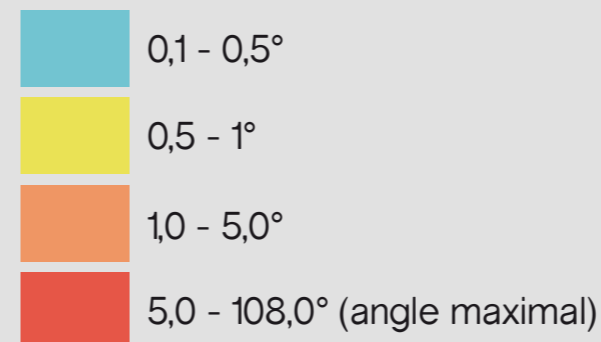
N°	NOM	COMMUNE	DÉPARTEMENT	PROTECTION	DISTANCE DE LA VIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE
129	Château du Bois Dousset	Lavoux	Vienne	Partiellement Classé	26,6	Dans un domaine boisé proche des Bois de Lamier	En ZVI
130	Eglise	Sèvres-Anxaumont	Vienne	Partiellement inscrit	24,3	Au centre du village Sèvres-Anxaumont	Hors ZVI
131	Croix dans le cimetière	Sèvres-Anxaumont	Vienne	Classé	24,3	Au centre du village Sèvres-Anxaumont	Hors ZVI
132	Prieuré de Notre-Dame d'Availles	Nouaillé-Maupertuis	Vienne	Partiellement Classé-Inscrit	16,0	Dans la vallée le Miosson au bord du ruisseau dans le hameau Availles	Hors ZVI
133	Chapelle de Monvinard	Nouaillé-Maupertuis	Vienne	Inscrit	17,5	Dans le cimetière au Nord/Est du village Nouaillé-Maupertuis	Hors ZVI
134	Abbaye	Nouaillé-Maupertuis	Vienne	Partiellement Classé-Inscrit	17,6	Dans le village de Nouaillé-Maupertuis au centre du méandre du ruisseau le Miosson	Hors ZVI
135	Logis de La Cigogne	Mignaloux-Beauvoir	Vienne	Partiellement inscrit	21,7	Au nord de Mignaloux Beauvoir en lisère d'un cordon boisé	Hors ZVI
136	Eglise	Mignaloux-Beauvoir	Vienne	Partiellement inscrit	21,3	Dans le centre de Mignaloux-Beauvoir proche de la N147	Hors ZVI
137	Logis de Vaumoret	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,9	Dans le hameau de Vaumoret entouré de boisement	En ZVI
138	Château La Minauderie	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,1	Dans le hameau la Minaudrie à l'est de Poitiers	Hors ZVI
139	Dolmen	Poitiers	Vienne	Classé	25,4	Dans la ville de Poitiers sur la rive droite	En ZVI
140	Hypogée des Dunes	Poitiers	Vienne	Classé	25,5	Dans la ville de Poitiers sur la rive droite	Partiellement en ZVI
141	Eglise Sainte-Radegonde	Poitiers	Vienne	Classé	26,1	Dans la ville de Poitiers, en bas de la rive gauche du Clain	Hors ZVI
142	Hôtel du Grand Prieuré d' Aquitaine	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,5	Dans la ville de Poitiers sur les hauteurs de la rive gauche	Partiellement en ZVI
143	Hôtel de Jean Du Moulin de Rochefort	Poitiers	Vienne	Partiellement Classé-Inscrit	26,5	Dans la ville de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain	Hors ZVI
144	Baptistère Saint-Jean	Poitiers	Vienne	Classé	26,2	Dans la ville de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain	Hors ZVI
145	Eglise Saint-Paul (restes de l' ancienne)	Poitiers	Vienne	Inscrit	26,4	Dans la ville de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain	Hors ZVI
146	Maison du 15e siècle	Poitiers	Vienne	Partiellement Classé	26,5	Dans la ville de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain	Hors ZVI
147	Eglise Saint-Savin	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,4	Dans la ville de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain	Hors ZVI
148	Maison	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,4	Dans la ville de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain	Hors ZVI
149	Cathédrale Saint-Pierre	Poitiers	Vienne	Classé	26,2	Dans la ville de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain	Hors ZVI
150	Fontaine en pierre	Poitiers	Vienne	Inscrit	26,2	Dans la ville de Poitiers sur la rive droite près du Pont Joubert	Hors ZVI
151	Hôtel de Dreux Brézé	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,5	Dans la ville de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain	Hors ZVI
152	Maison	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,2	Dans la ville de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain	Hors ZVI
153	Maison	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,2	Dans la ville de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain	Hors ZVI
154	Maison	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,3	Dans la ville de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain	Hors ZVI
155	Maison	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,4	Dans la ville de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain	Hors ZVI
156	Chapelle Sainte-Croix (vestiges de l' ancienne)	Poitiers	Vienne	Inscrit	26,1	Dans la ville de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain	Hors ZVI
157	Maison	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,3	Dans la ville de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain	Hors ZVI
158	Eglise Saint Cyprien	Poitiers	Vienne	Inscrit	25,0	Dans la ville de Poitiers sur les hauteurs de la rive droite au sud du centre ancien	Hors ZVI
159	Doyenné Saint-Hilaire	Poitiers	Vienne	Classé	26,2	Dans la ville de Poitiers sur le versant court Est du ruisseau la boivre, affluent du Clain	Partiellement en ZVI
160	Chapitre de Saint-Hilaire	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,3	Dans la ville de Poitiers sur le versant court Est du ruisseau la boivre, affluent du Clain	Hors ZVI
161	Eglise Saint-Hilaire	Poitiers	Vienne	Classé	26,3	Dans la ville de Poitiers sur le versant court Est du ruisseau la boivre, affluent du Clain	Hors ZVI
162	Château d'eau	Poitiers	Vienne	Inscrit	26,2	Dans la ville de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain	Partiellement en ZVI
163	Hôtel Vetault	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,3	Dans le centre ancien de Poitier sur les hauteurs de la rive gauche du Clain	En ZVI
164	Hôtel Gilbert	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,1	Dans la ville de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain	Partiellement en ZVI
165	Chanterrie Saint-Hilaire	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,3	Dans le centre ancien de Poitier sur les hauteurs de la rive gauche du Clain	En ZVI
166	Immeuble	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,3	Dans le centre ancien de Poitier sur les hauteurs de la rive gauche du Clain	En ZVI
167	Monastère Saint-Hilaire de la Celle	Poitiers	Vienne	Partiellement Classé	26,2	Dans la ville de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain	Hors ZVI
168	Arènes (vestiges des)	Poitiers	Vienne	Classé	26,3	Dans le centre ancien de Poitier sur les hauteurs de la rive gauche du Clain	En ZVI
169	Logis	Poitiers	Vienne	Inscrit	26,1	Dans la ville de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain	Hors ZVI
170	Hôtel des Trois Piliers	Poitiers	Vienne	Partiellement Classé	26,3	Dans le centre ancien de Poitier sur les hauteurs de la rive gauche du Clain	En ZVI
171	Immeuble	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,1	Dans la ville de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain	Hors ZVI
172	Maison	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,0	Dans la ville de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain	Hors ZVI
173	Hôtel Jean Baucé	Poitiers	Vienne	Partiellement Classé	26,3	Dans le centre ancien de Poitier sur les hauteurs de la rive gauche du Clain	En ZVI

N°	NOM	COMMUNE	DÉPARTEMENT	PROTECTION	DISTANCE DE LA VIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE
174	Immeuble	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,3	Dans la ville de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain	Hors ZVI
175	Immeuble	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,3	Dans la ville de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain	Hors ZVI
176	Hôtel de Nieul	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,4	Dans le centre ancien de Poitiers sur les hauteurs de la rive gauche du Clain	En ZVI
177	Immeuble	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,3	Dans la ville de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain	Hors ZVI
178	Immeuble	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,3	Dans la ville de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain	Hors ZVI
179	Hôtel de la Bidolière	Poitiers	Vienne	Partiellement Classé	26,3	Dans la ville de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain	Hors ZVI
180	Collège de Poitiers	Poitiers	Vienne	Partiellement Classé	26,3	Dans le centre ancien de Poitiers sur les hauteurs de la rive gauche du Clain	En ZVI
181	Maison	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,3	Dans la ville de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain	Hors ZVI
182	Maison	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,3	Dans la ville de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain	Hors ZVI
183	Hôtel de Ville	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,4	Dans le centre ancien de Poitiers sur les hauteurs de la rive gauche du Clain	En ZVI
184	Maison	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,3	Dans la ville de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain	Hors ZVI
185	Maison	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,4	Dans la ville de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain	Hors ZVI
186	Préfecture	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,6	Dans le centre ancien de Poitiers sur les hauteurs de la rive gauche du Clain, coté du vallon de la Boivre	Hors ZVI
187	Echevinage	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,6	Dans le centre ancien de Poitiers sur les hauteurs de la rive gauche du Clain	En ZVI
188	Eglise Saint-Porchaire	Poitiers	Vienne	Partiellement Classé	26,5	Dans le centre ancien de Poitiers sur les hauteurs de la rive gauche du Clain	En ZVI
189	Musée Ruppert de Chièvres	Poitiers	Vienne	Partiellement Classé-Inscrit	26,5	Dans le centre ancien de Poitiers sur les hauteurs de la rive gauche du Clain	En ZVI
190	Hôtel Joulard d'Iversais	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,6	Dans le centre ancien de Poitiers sur les hauteurs de la rive gauche du Clain	En ZVI
191	Eglise Notre-Dame la Grande	Poitiers	Vienne	Classé	26,7	Dans le centre ancien de Poitiers sur les hauteurs de la rive gauche du Clain	En ZVI
192	Immeuble	Poitiers	Vienne	Inscrit	26,6	Dans le centre ancien de Poitiers sur les hauteurs de la rive gauche du Clain	En ZVI
193	Immeuble	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,6	Dans le centre ancien de Poitiers sur les hauteurs de la rive gauche du Clain	En ZVI
194	Immeuble	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,7	Dans le centre ancien de Poitiers sur les hauteurs de la rive gauche du Clain	En ZVI
195	Hôtel Péliisson	Poitiers	Vienne	Partiellement Classé	26,6	Dans le centre ancien de Poitiers sur les hauteurs de la rive gauche du Clain	En ZVI
196	Palais des comtes de Poitou	Poitiers	Vienne	Partiellement Classé-Inscrit	26,7	Dans le centre ancien de Poitiers sur les hauteurs de la rive gauche du Clain	En ZVI
197	Maison	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,6	Dans le centre ancien de Poitiers sur les hauteurs de la rive gauche du Clain	En ZVI
198	Maison	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,6	Dans la ville de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain	Hors ZVI
199	Immeuble	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,6	Dans la ville de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain	Hors ZVI
200	Couvent du Sacré Cœur	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,8	Dans la ville de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain	Hors ZVI
201	Lycée privé des Feuillants	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,7	Dans la ville de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain	Hors ZVI
202	Maison	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,9	Dans le centre ancien de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain, proche de la confluence du vallon de la Boivre et du Clain	Hors ZVI
203	Maison	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,8	Dans le centre ancien de Poitiers sur les hauteurs de la rive gauche du Clain	En ZVI
204	Maison	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,8	Dans le centre ancien de Poitiers sur les hauteurs de la rive gauche du Clain	Hors ZVI
205	Maison	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,9	Dans le centre ancien de Poitiers sur les hauteurs de la rive gauche du Clain	Hors ZVI
206	Maison	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,9	Dans le centre ancien de Poitiers sur les hauteurs de la rive gauche du Clain	Hors ZVI
207	Hôtel Fumé	Poitiers	Vienne	Partiellement Classé	27,0	Dans le centre ancien de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain, proche de la confluence du vallon de la Boivre et du Clain	Hors ZVI
208	Prévôté	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,9	Dans le centre ancien de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain, proche de la confluence du vallon de la Boivre et du Clain	Hors ZVI
209	Hôtel Vantage	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	26,9	Dans le centre ancien de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain, proche de la confluence du vallon de la Boivre et du Clain	Hors ZVI
210	Prison	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	27,0	Dans le centre ancien de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain, proche de la confluence du vallon de la Boivre et du Clain	Hors ZVI
211	Maison	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	27,1	Dans le centre ancien de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain, proche de la confluence du vallon de la Boivre et du Clain	Hors ZVI
212	Hôtel Berthelot	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	27,1	Dans le centre ancien de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain, proche de la confluence du vallon de la Boivre et du Clain	Hors ZVI
213	Eglise Saint-Germain	Poitiers	Vienne	Inscrit	27,1	Dans le centre ancien de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain, proche de la confluence du vallon de la Boivre et du Clain	Hors ZVI

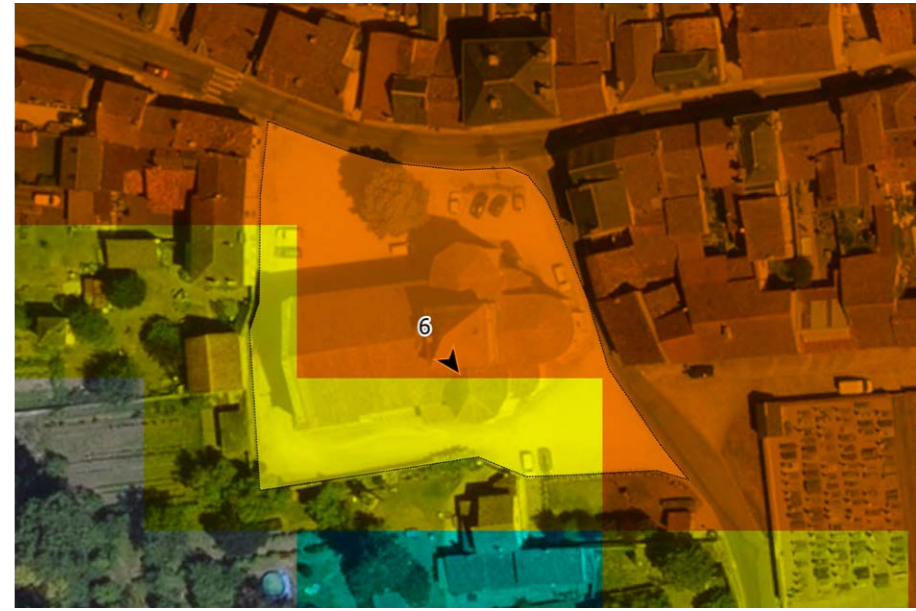
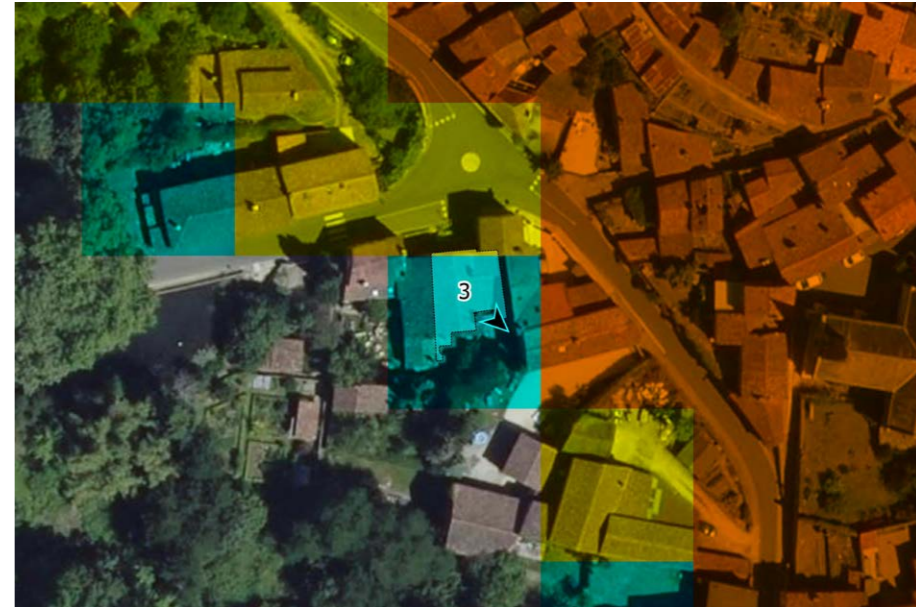
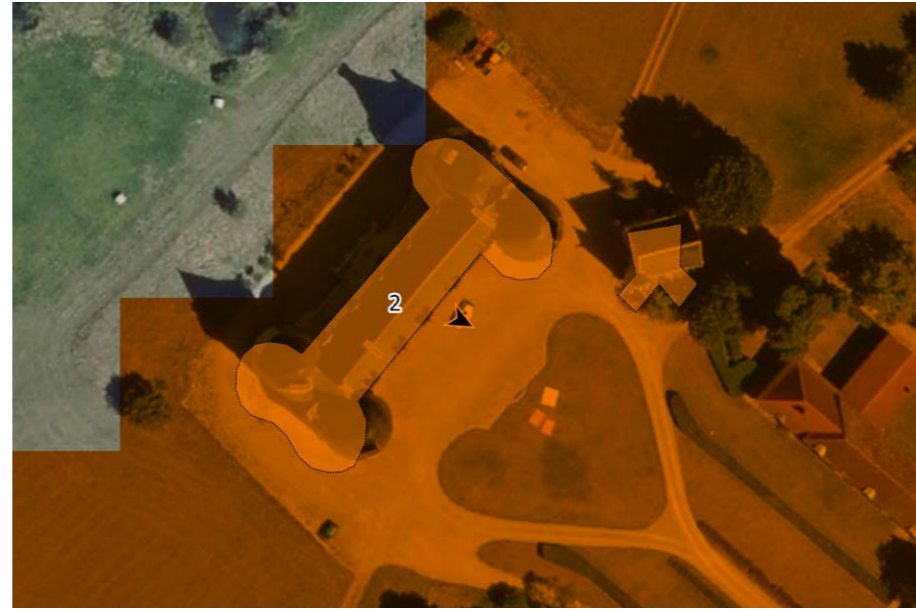
N°	NOM	COMMUNE	DÉPARTEMENT	PROTECTION	DISTANCE DE LA VIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE
214	Hôtel Couturer	Poitiers	Vienne	Partiellement Classé-Inscrit	27,0	Dans le centre ancien de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain, proche de la confluence du vallon de la Boivre et du Clain	Hors ZVI
215	Maison	Poitiers	Vienne	Inscrit	27,2	Dans le centre ancien de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain, proche de la confluence du vallon de la Boivre et du Clain	Hors ZVI
216	Thermes publics gallo romains (vestiges)	Poitiers	Vienne	Classé	27,2	Dans le centre ancien de Poitiers sur le versant de la rive gauche du Clain, proche de la confluence du vallon de la Boivre et du Clain	Hors ZVI
217	Hôpital général	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	27,3	Dans le centre ancien de Poitiers sur le versant au bord de la rive gauche du Clain, proche de la confluence du vallon de la Boivre	Hors ZVI
218	Eglise de Saint-Jean-de-Montierneuf	Poitiers	Vienne	Classé	27,3	Dans le centre ancien de Poitiers sur le versant au bord de la rive gauche du Clain, proche de la confluence du vallon de la Boivre	Hors ZVI
219	Enceinte	Poitiers	Vienne	Partiellement Classé-Inscrit	26,3	Dans le centre ancien de Poitiers sur le versant au bord de la rive gauche du Clain, à la confluence du vallon de la Boivre	Hors ZVI
220	Hôpital des Champs	Poitiers	Vienne	Partiellement inscrit	27,8	Dans la ville de Poitiers sur la rive droite dans le quartier le trait Tabouveau dans le cimetière proche de la rive	Hors ZVI
221	Eglise sainte Thérèse, Sainte Jeanned'Arc	Poitiers	Vienne	Inscrit	27,8	Dans la ville de Poitiers sur les hauteurs de la rive gauche du vallon de la Boivre ainsi que de la rivière le Clain	En ZVI

## > RAPPEL DU DEGRÉ DE VISIBILITÉ DU PROJET

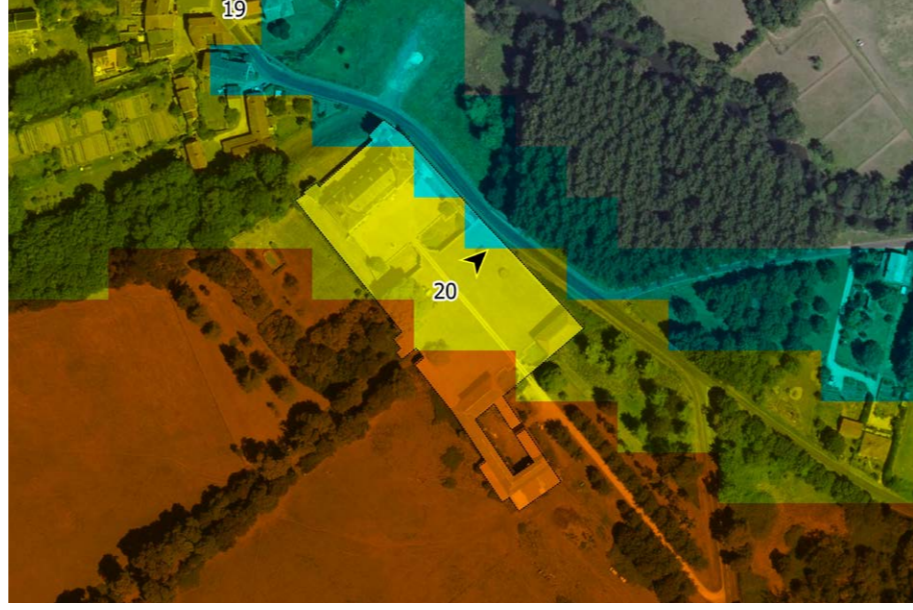
### Angle apparent

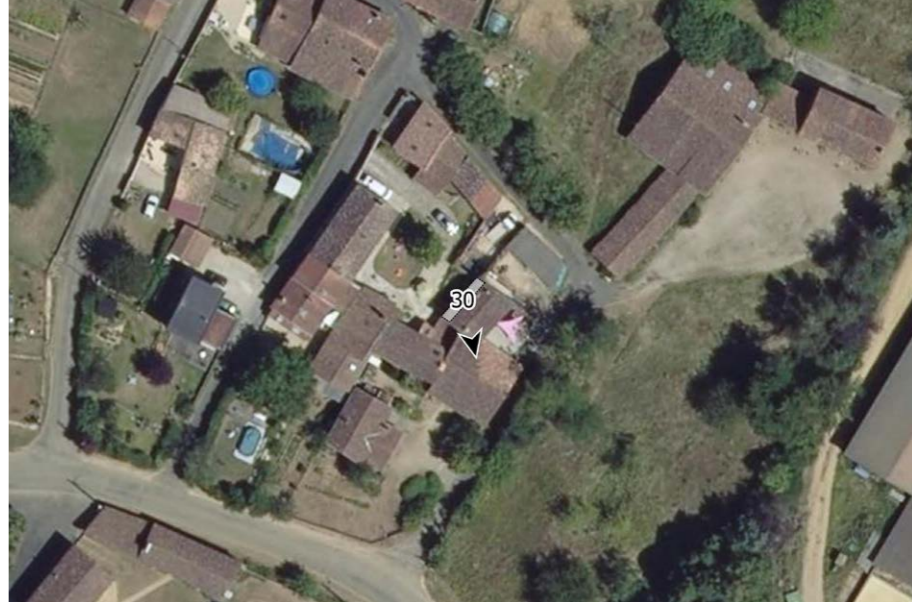
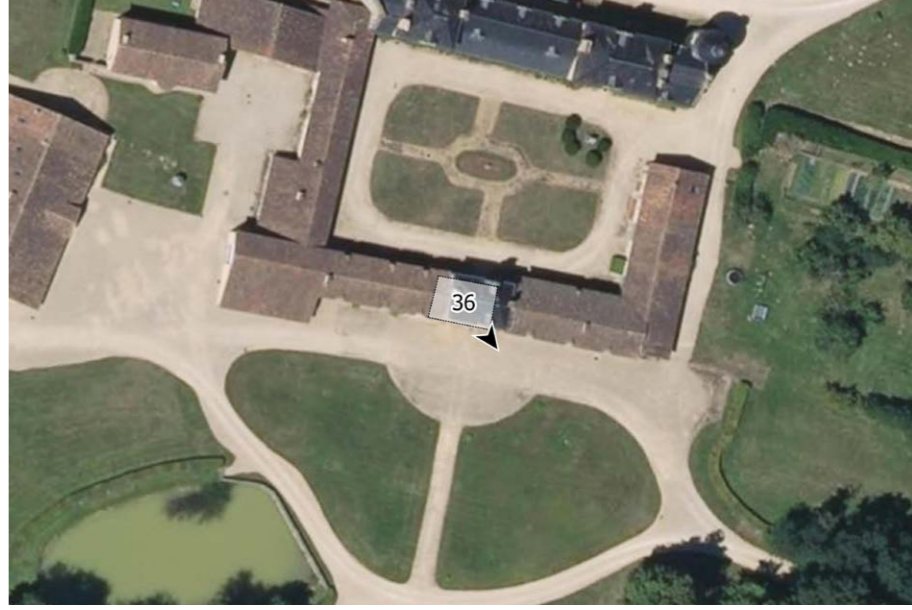
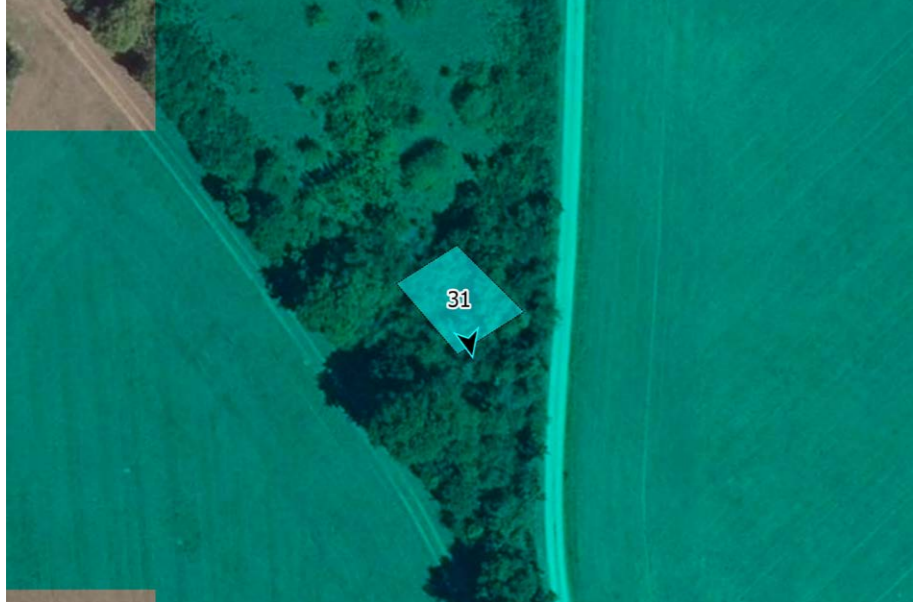


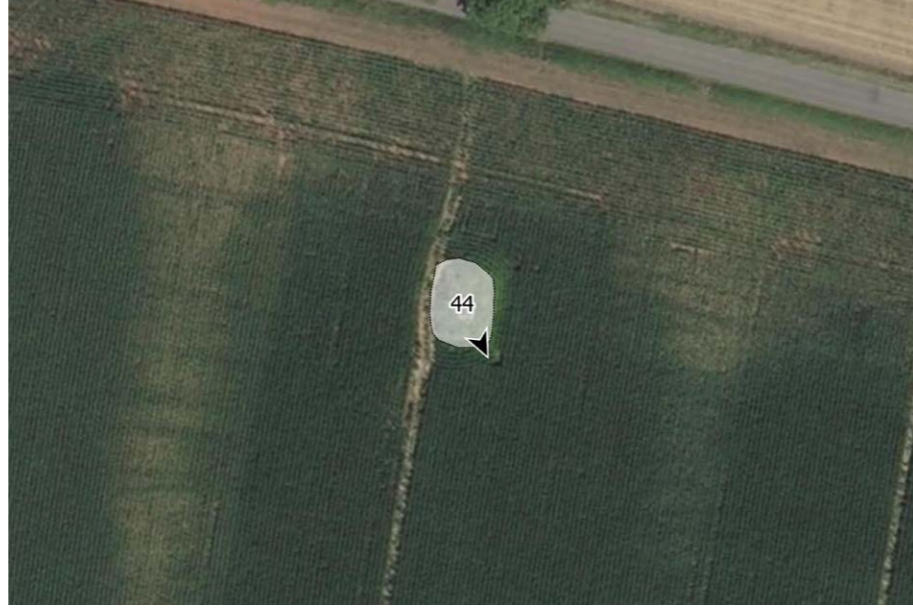
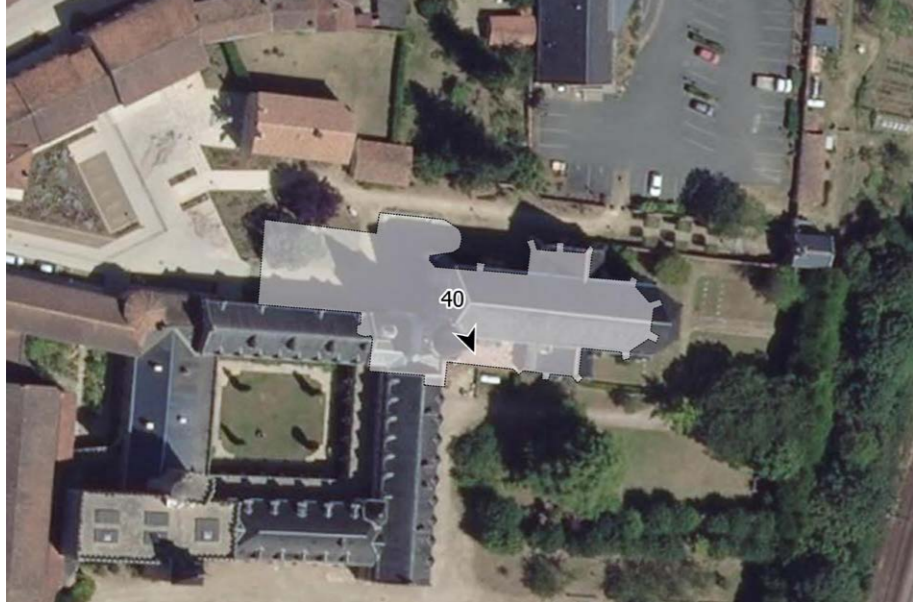
À noter que les zones non colorées sont hors ZVI



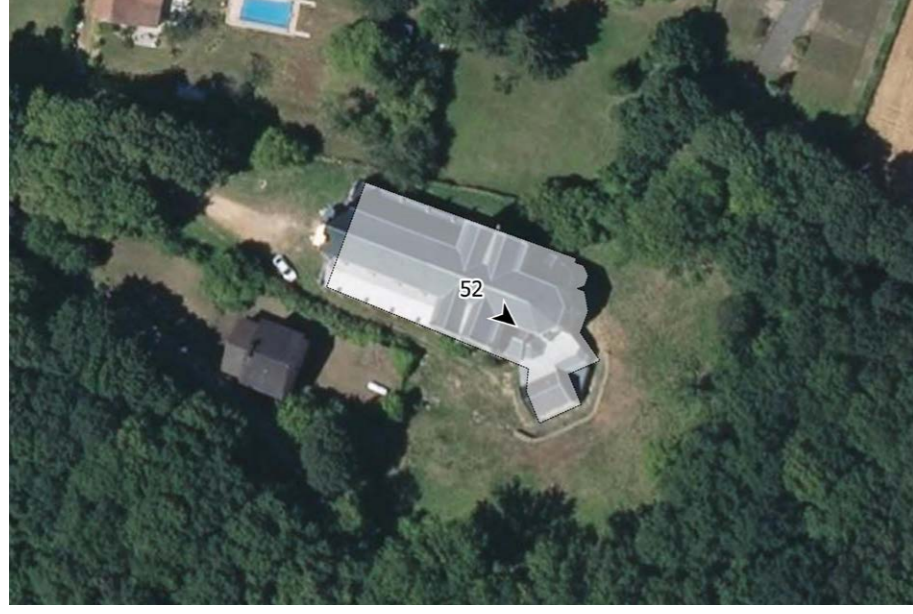
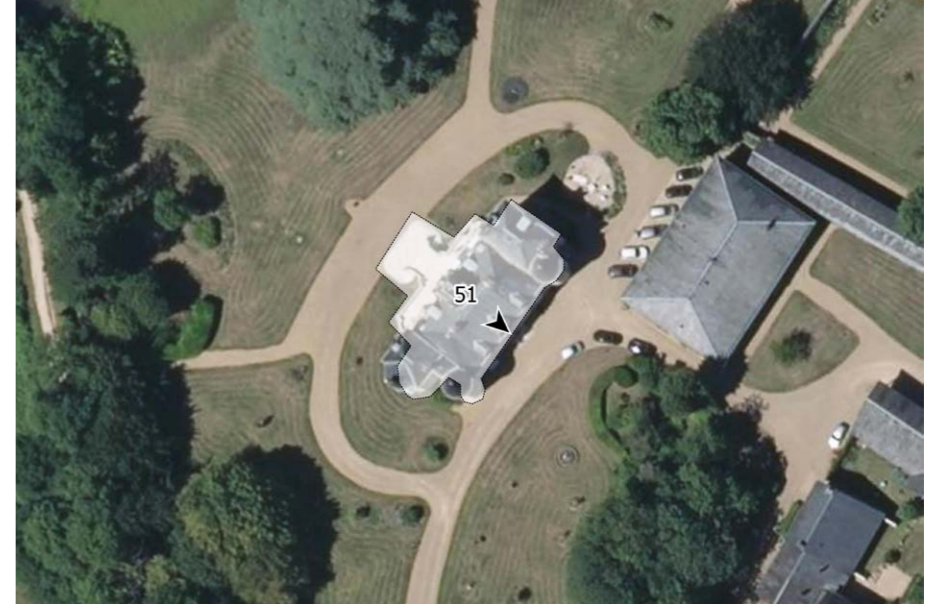
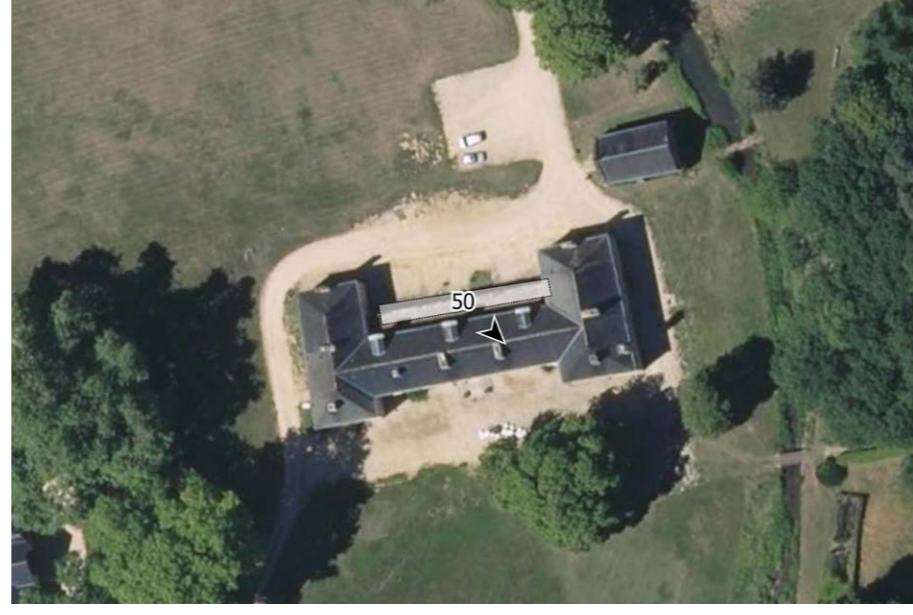
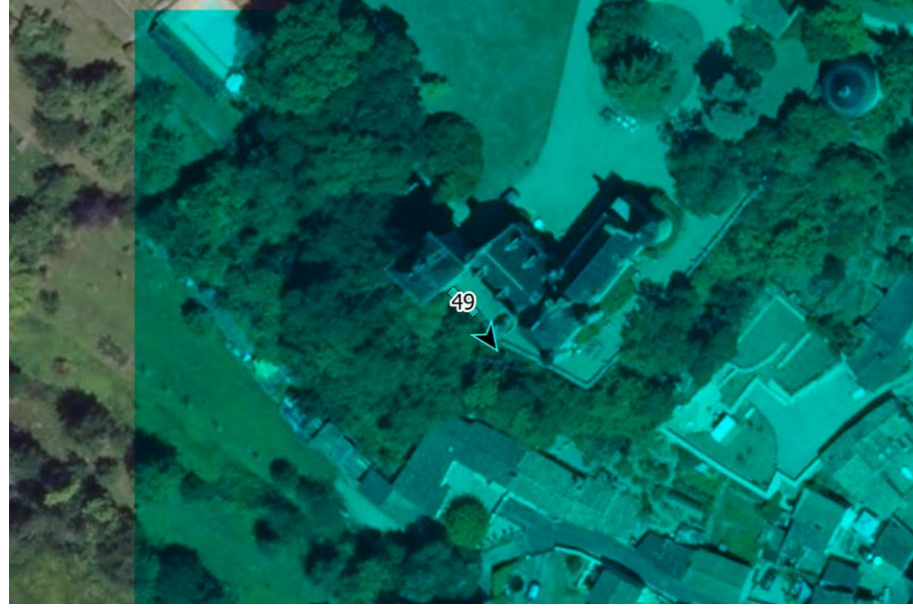
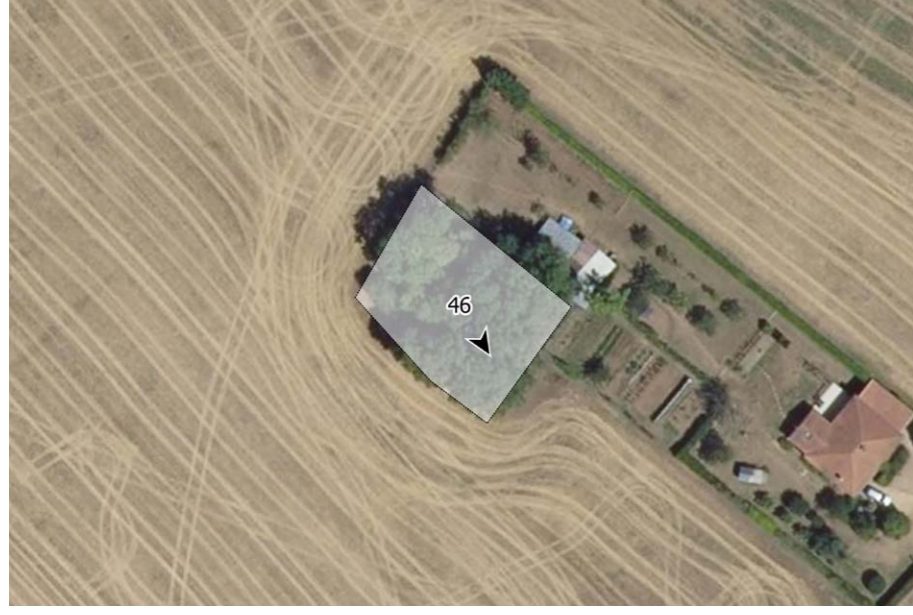


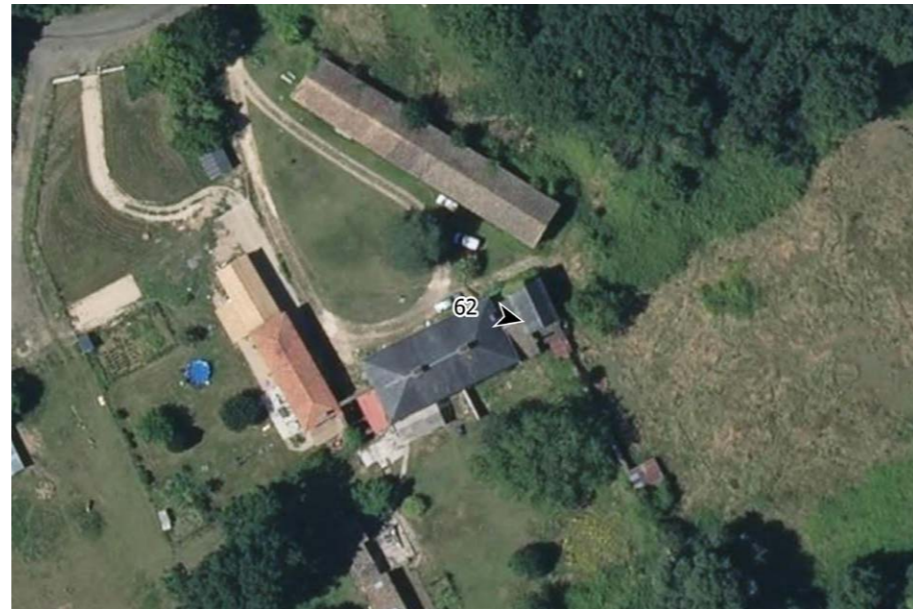
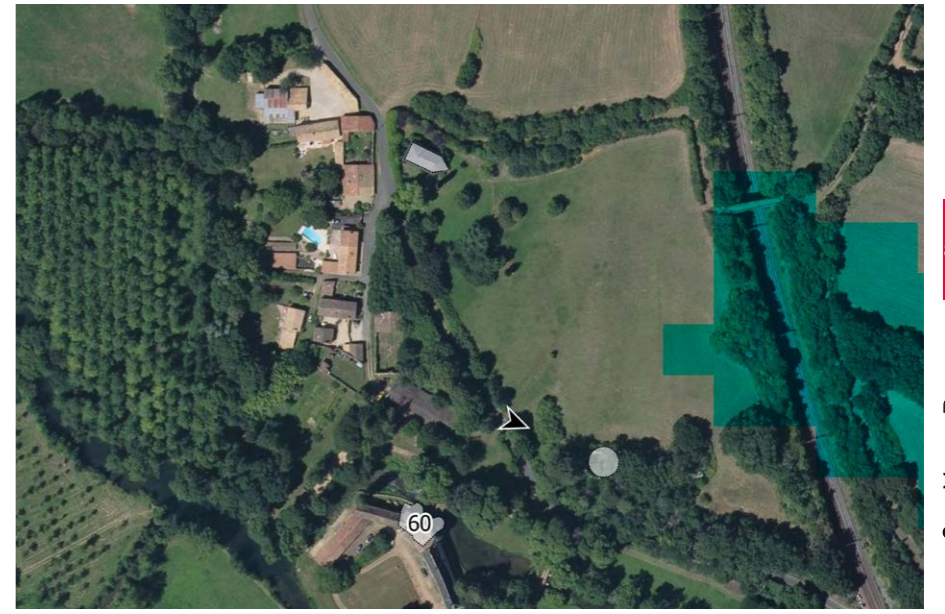


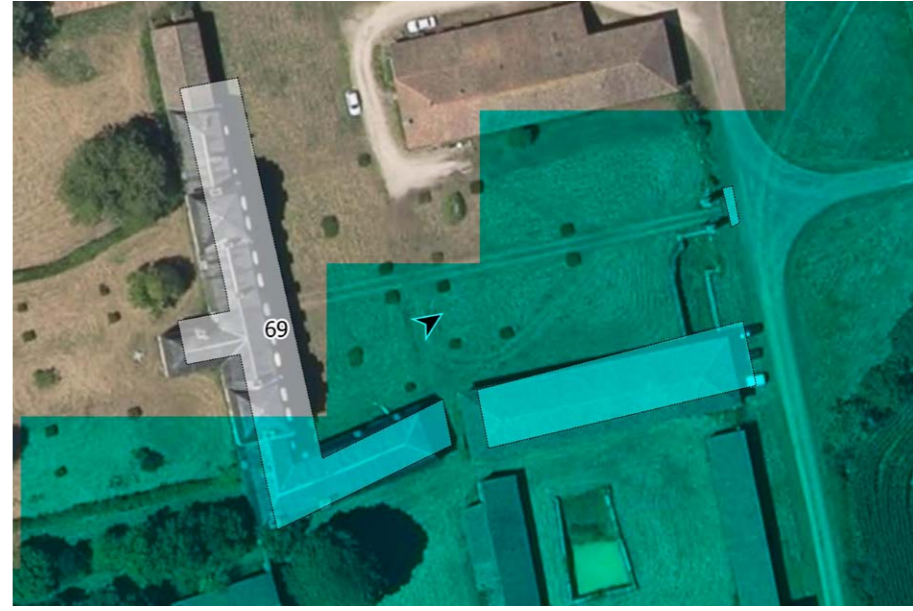




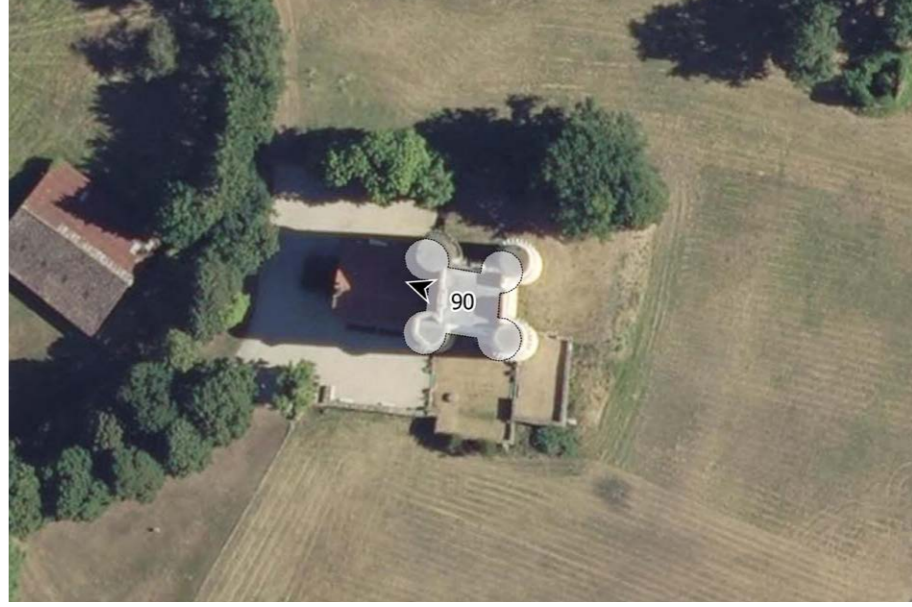


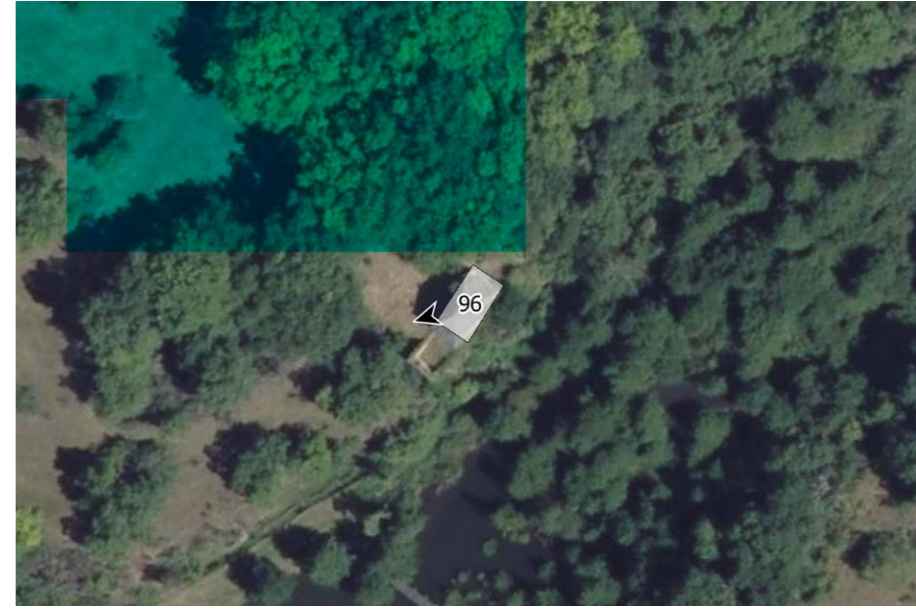
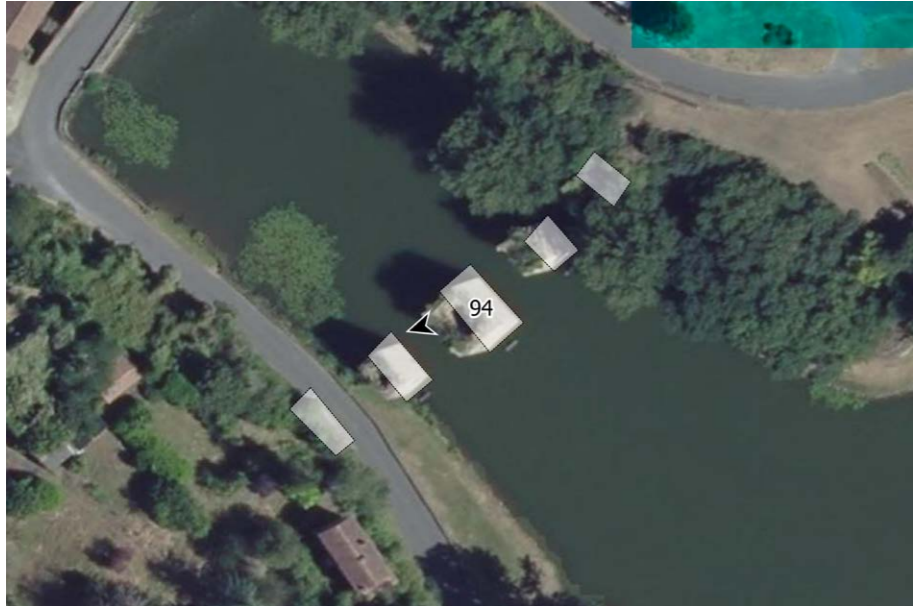
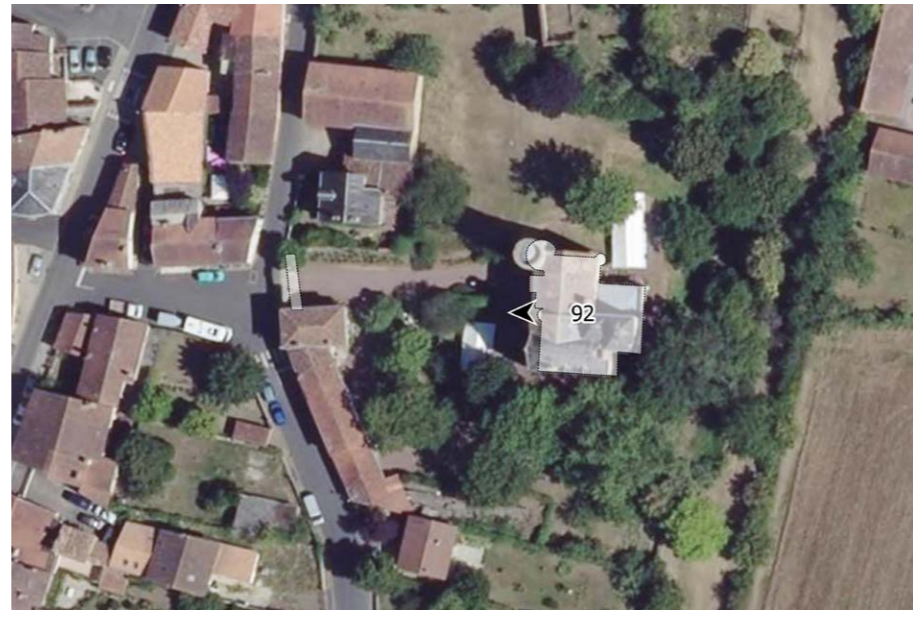




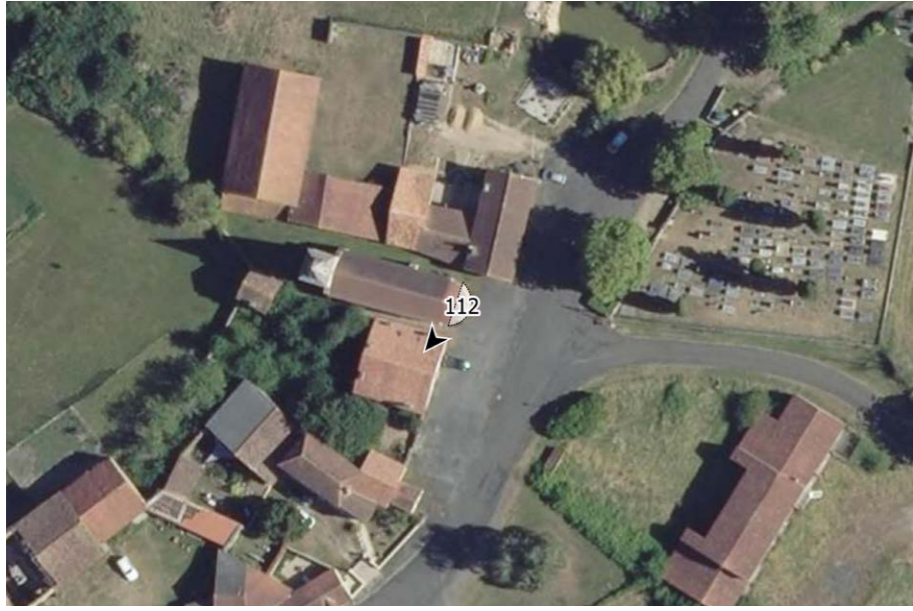








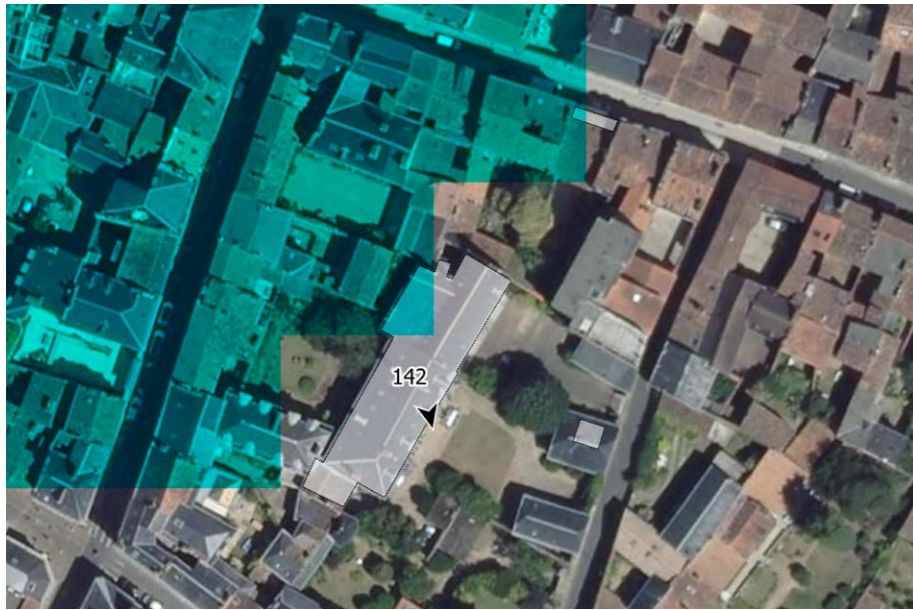


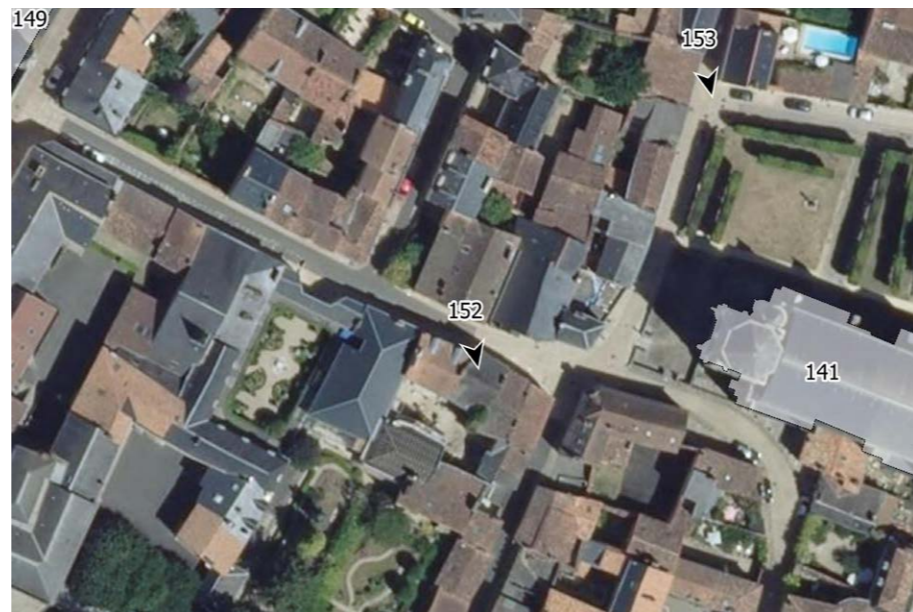
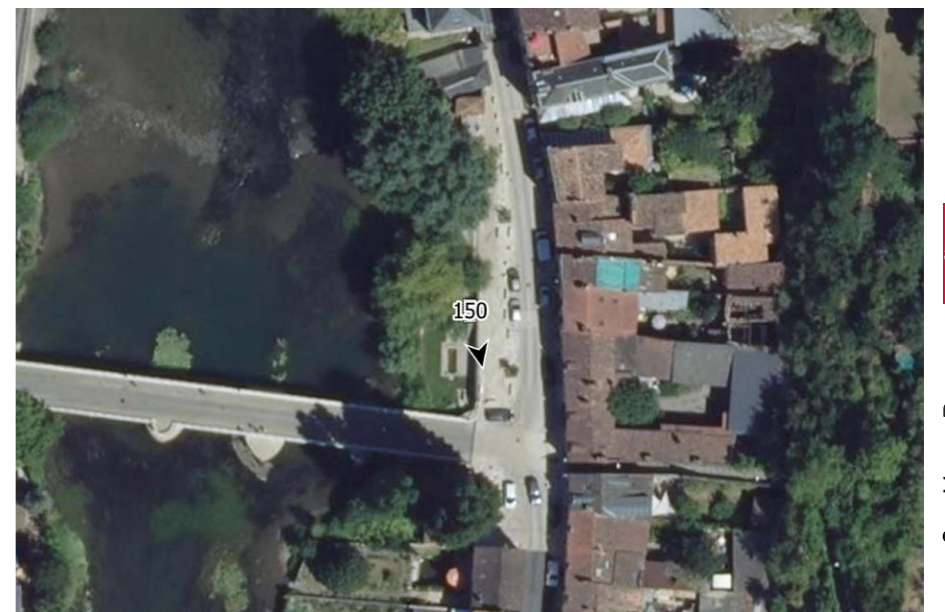


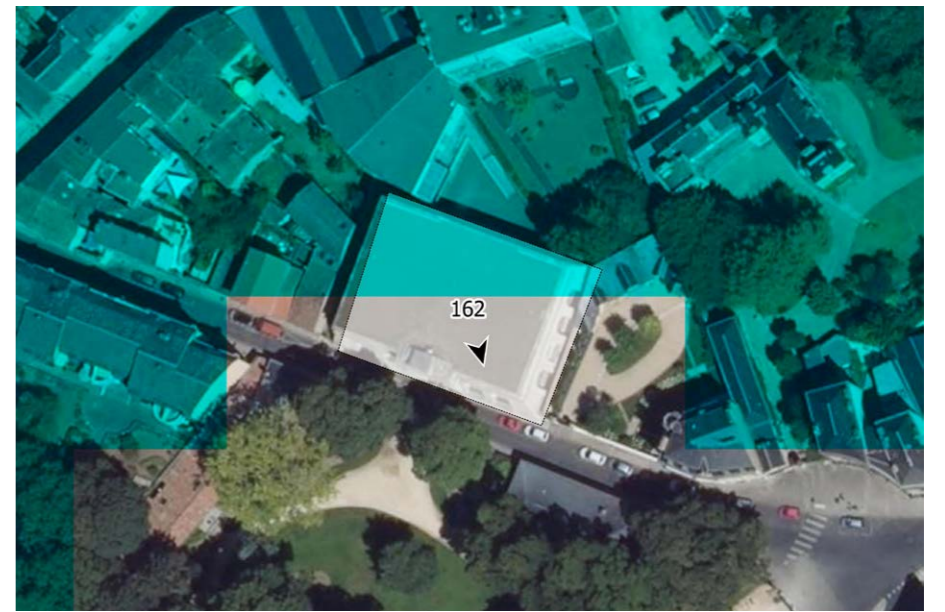


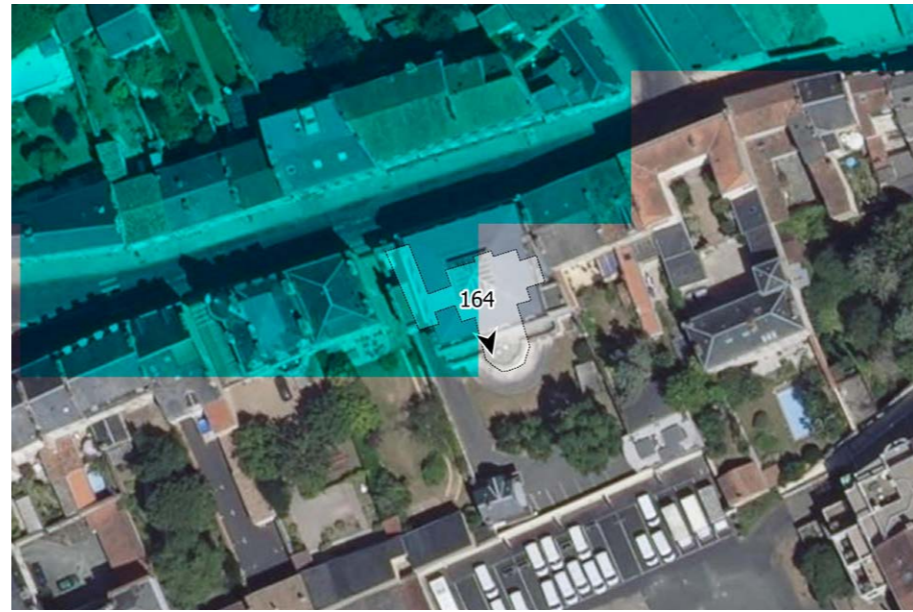


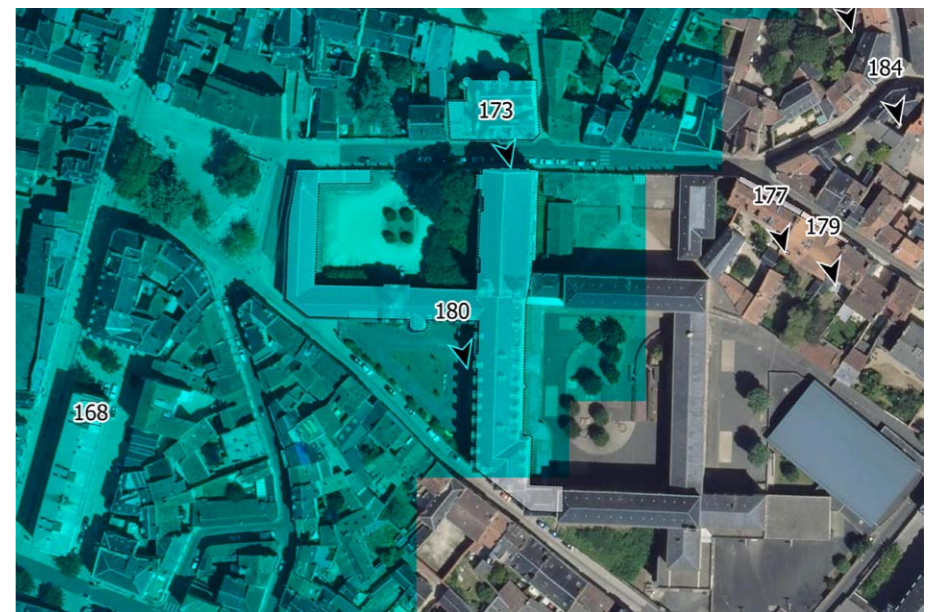
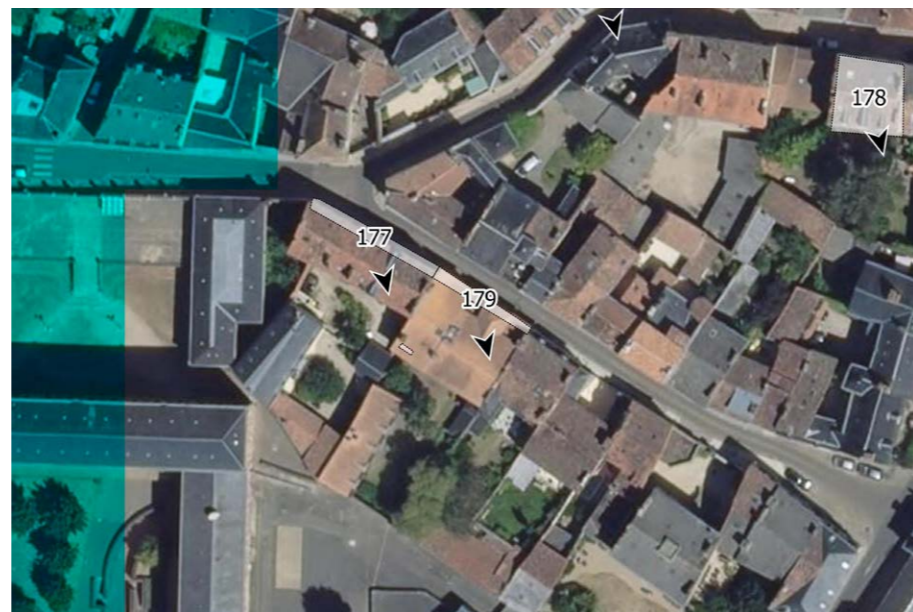


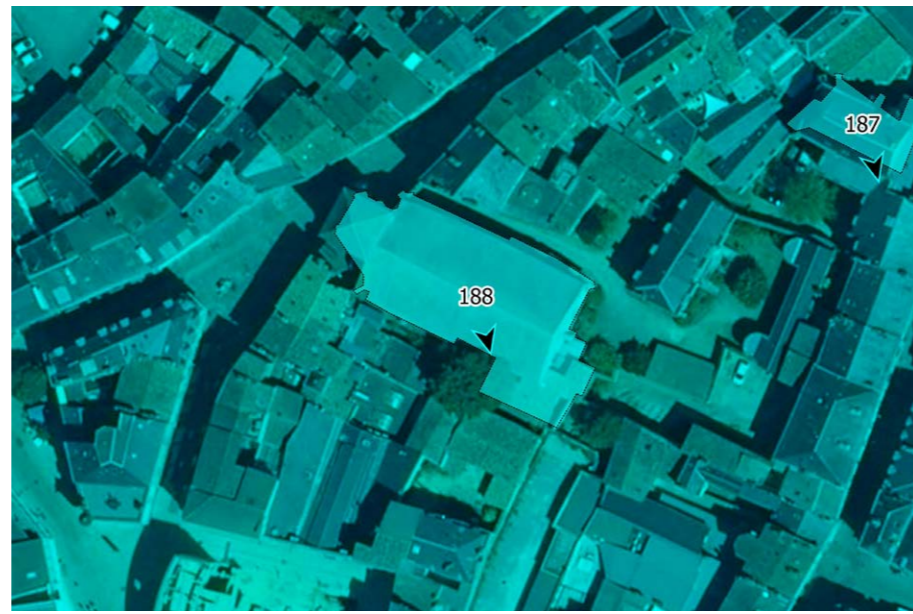
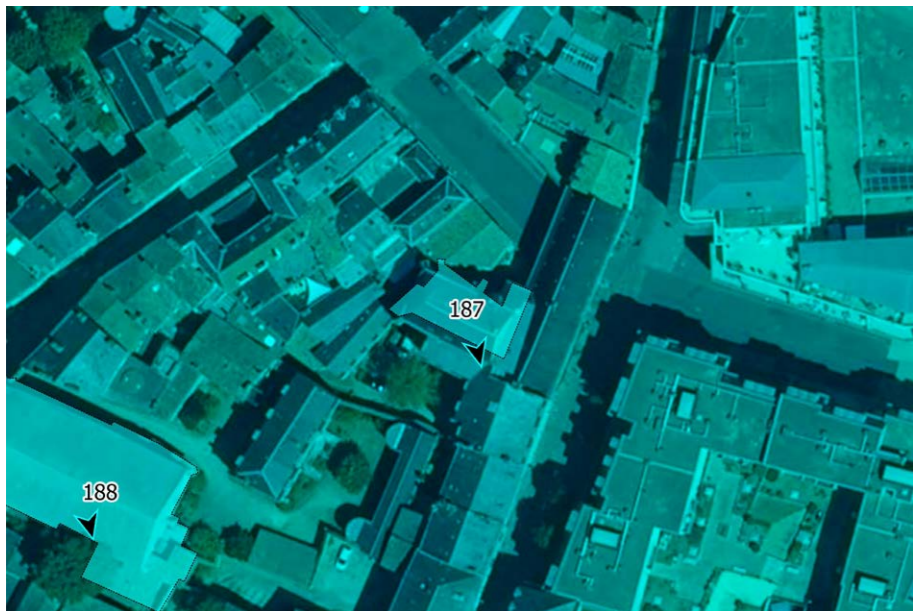
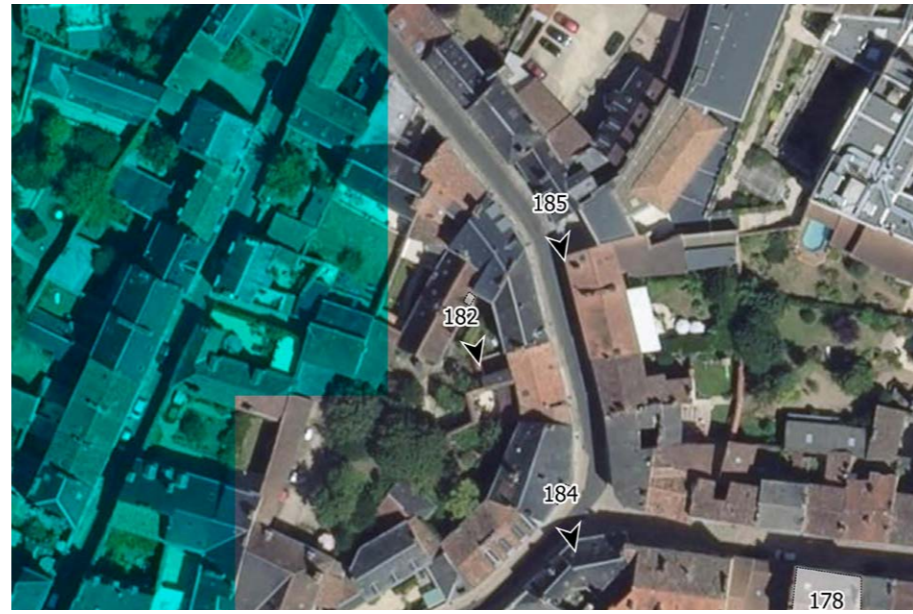




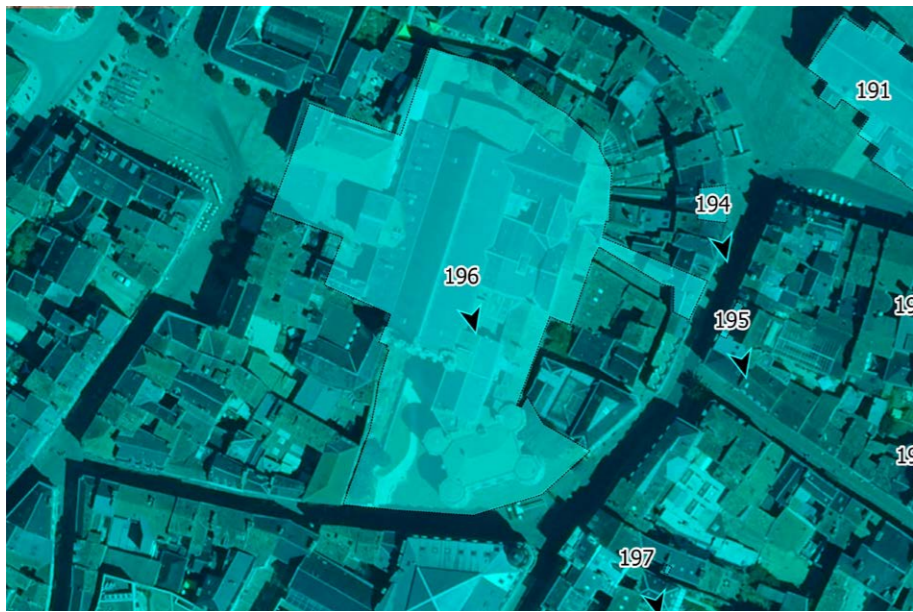
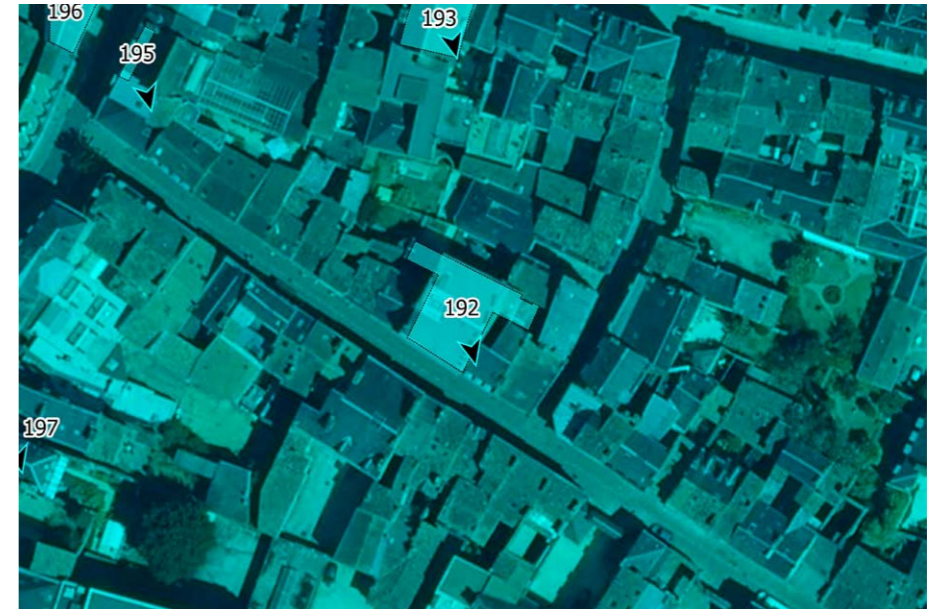




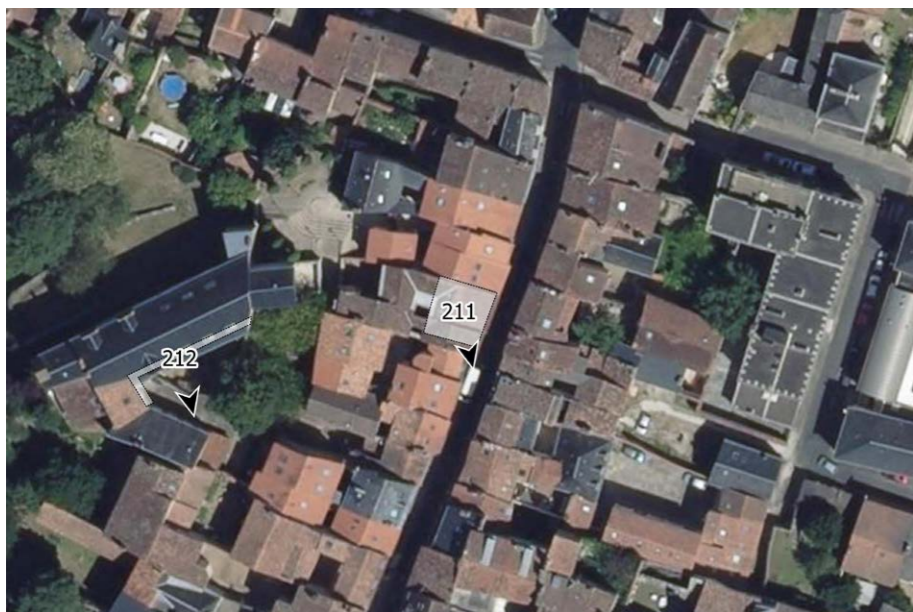


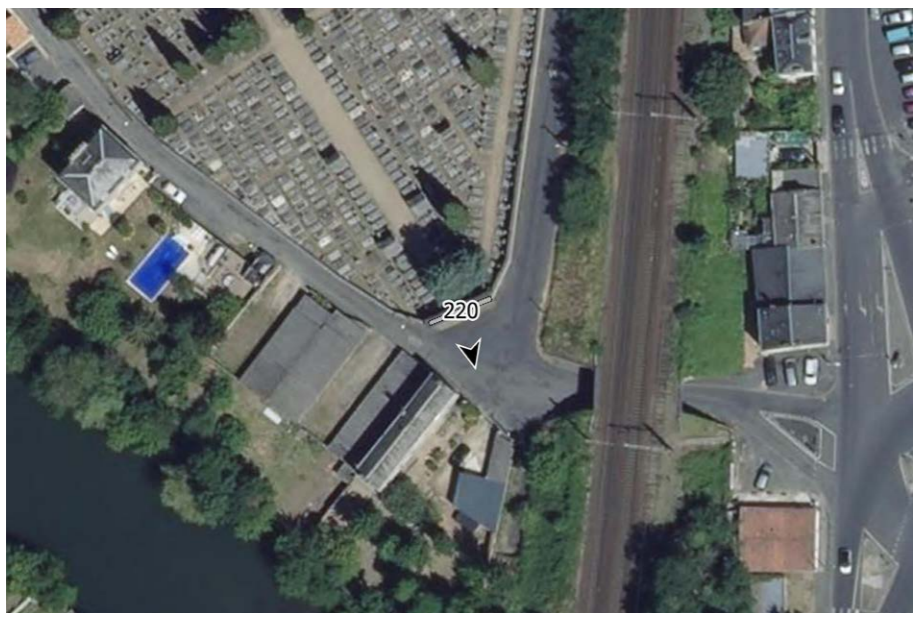
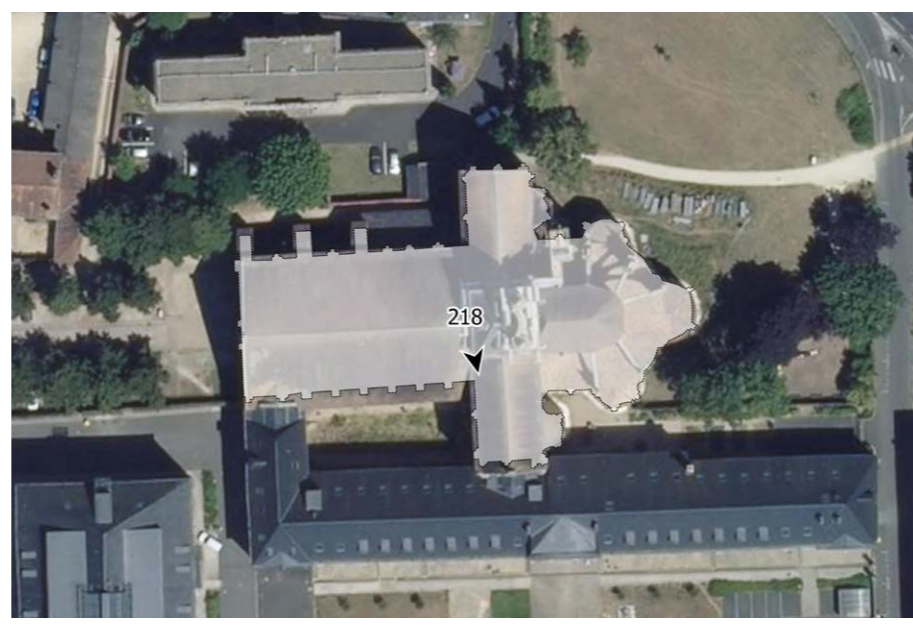












# E . MÉTHODOLOGIE DE RÉALISATION DES PHOTOMONTAGES

## 1 . INTRODUCTION

### ■ DOCUMENTS REMIS PAR LE PORTEUR DE PROJET

Avant même le déplacement terrain pour la réalisation du travail photographique, la société ABO Wind a porté à notre connaissance les documents suivants, nécessaires à la préparation de la mission :

- les cartes d'implantations des variantes ainsi que les coordonnées en L93 des éoliennes,
- la couche SIG de l'état de l'éolien (PC accordé, en instruction, en exploitation) avec attribution des principales caractéristiques dimensionnelles des éoliennes permettant la prise en compte des parcs éoliens non construits dans la modélisation des photomontages,
- la BDALTI de l'IGN couvrant largement l'aire d'étude.

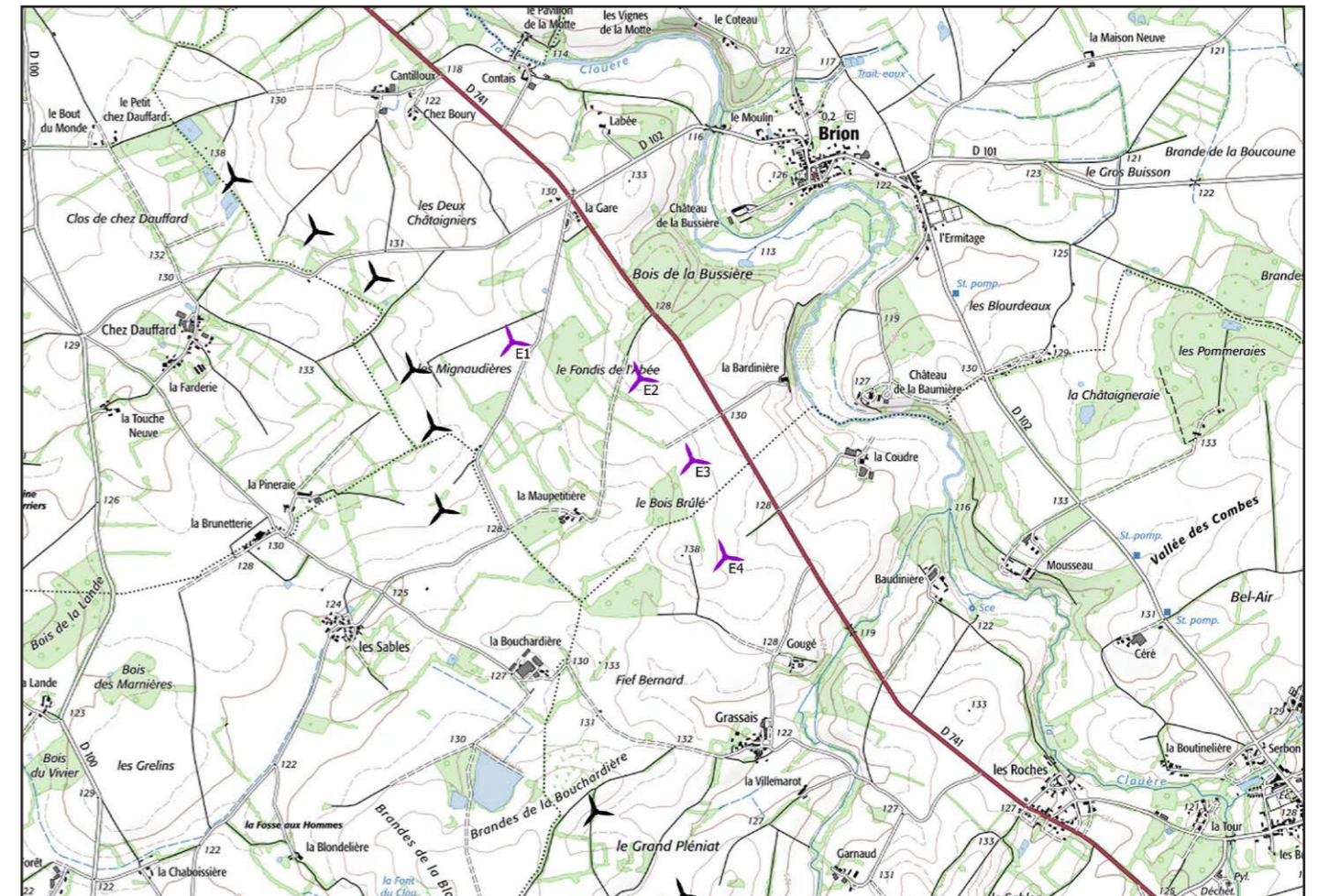
## 2 . PRESTATION

### ■ LE PROJET ÉOLIEN

Le projet éolien des Mignaudières 2 se compose de 4 éoliennes :

- De E1 à E4 : Enercon E-160 (mât de 140 mètres // hauteur bout de pale 220 m)

Projet éolien des Mignaudières 2  
Implantation retenue



Pour la projection des éoliennes dans les photographies, les rotors des éoliennes sont orientés en direction de l'observateur.

## ■ LE CHOIX DES POINTS DE VUE

Dans le prolongement des enjeux paysagers soulevés dans l'état initial, 52 points de vue ont été positionnés. Ils sont nécessaires à l'évaluation des impacts paysagers et sont localisés sur les cartes ci-dessous.

## ■ LA PRISE DE VUE

Les photographies sont réalisées avec un appareil photo numérique (APN) NIKON D5200, équipé d'un objectif dont la focale est fixe, d'une longueur de 35mm, reproduisant la vue humaine (à 1m60 du sol).

Chaque point de vue fait l'objet d'une série de photographies (à 360°) de façon à produire un assemblage panoramique (en projection cylindrique). Pour ce faire, l'APN est monté sur une tête panoramique installée sur un trépied. La tête panoramique a pour effet de supprimer les distorsions de parallaxe en faisant tourner l'APN sur la lentille d'entrée. Avant la prise de vue, la planéité est réglée à l'aide d'un niveleur à 3 points (plateau dont l'assiette est réglable par 3 molettes) et vérifiée par niveau à bulle monté sur le sabot flash de l'APN. Également, le déclenchement est télécommandé à distance afin d'éviter les vibrations éventuelles lors de la prise de vue. Enfin, la couverture d'une photographie sur l'autre est garantie par un système de rotation à cliquet, permettant une rotation régulière de la tête panoramique.

## ■ GÉOLOCALISATION

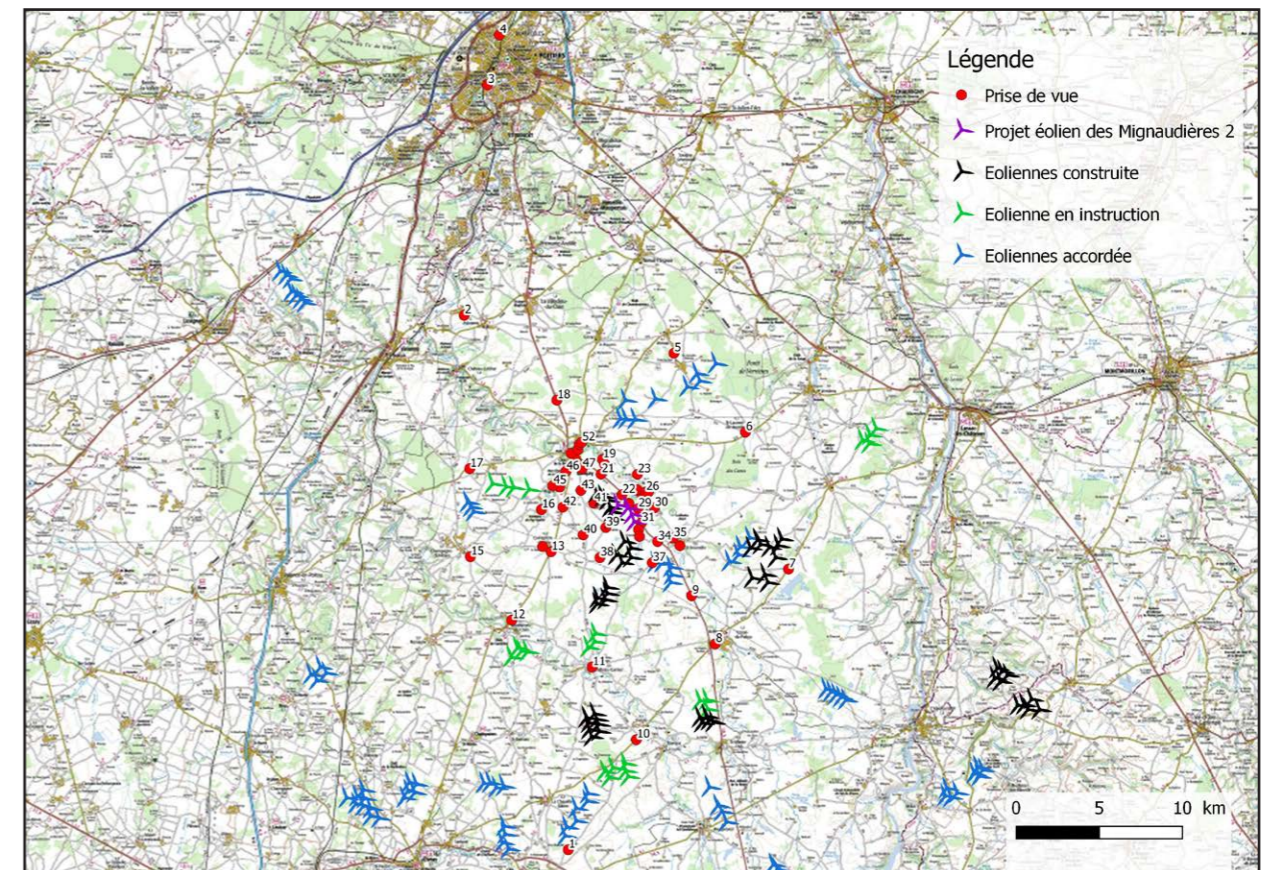
La position géographique du point de prise de vue est mesurée à l'aide de deux instruments : un GPS E-TREX 30 informant la position en WGS 84 (degrés décimaux) et un GPS photographique relié à l'APN permettant de géotagger les clichés.

Au retour au bureau ces informations sont recoupées et vérifiées sur la BD ORTHO de l'IGN.

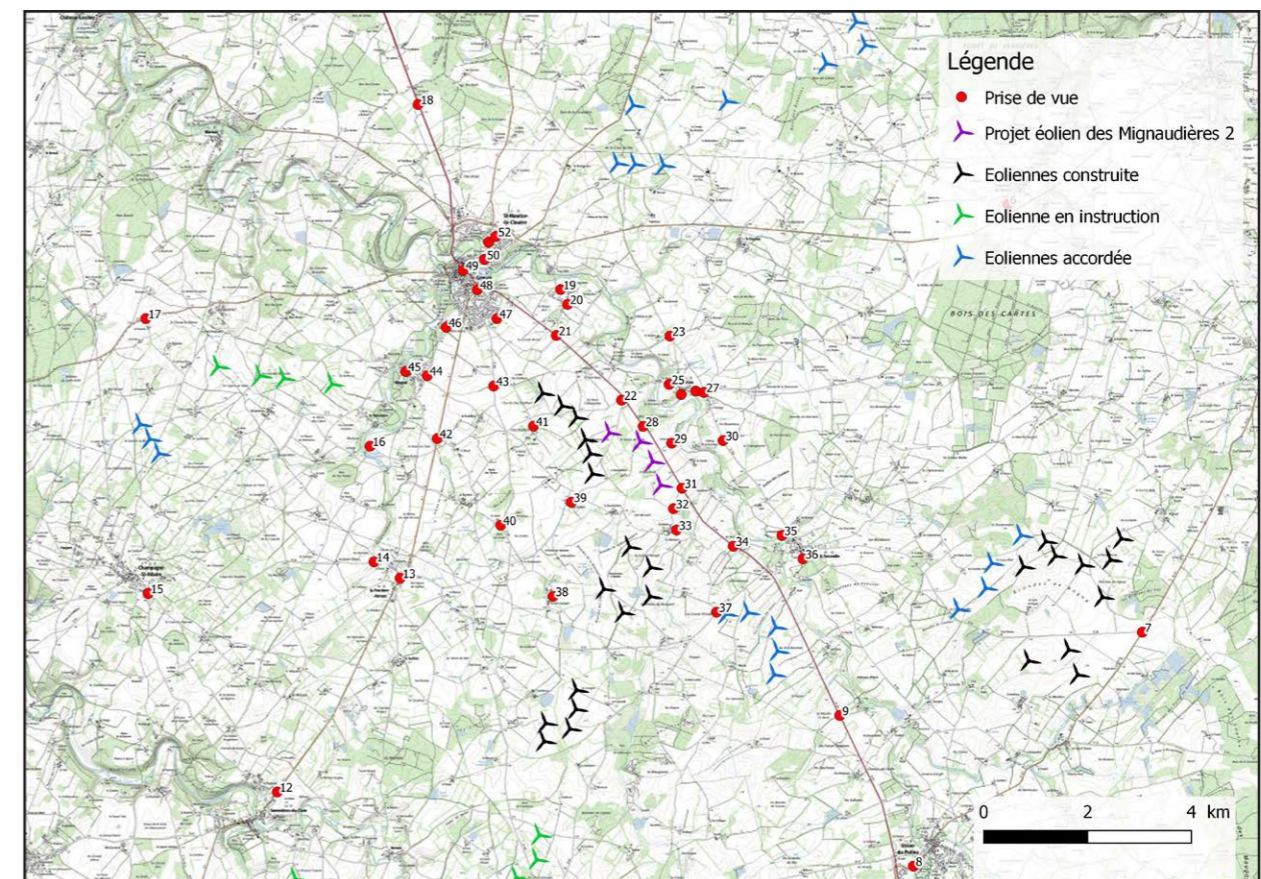
## ■ REPÉRAGE & RECALAGE

Le recalage des vues photographiques avec le MNT s'effectue à partir de repères géo-localisables relevés sur le terrain. Il peut s'agir de structures ponctuelles très facilement identifiables et dans le paysage (clocher, pylône, éolienne en exploitation, château d'eau, etc.) ou bien même d'éléments plus discrets (détail d'une maison, poteau, signalisation routière, carrefour, centre d'un giratoire, etc.).

Le recalage vertical s'appuie sur la topographie environnante et la planéité de la prise de vue. Dans un environnement très fermé, le paysage lointain est très peu visible et n'offre pas de point d'appui pour le réglage de la hauteur. C'est principalement sur la base de l'horizontalité photographique corroboré par des repères proches (si disponibles) qu'est fixée la hauteur (pour rappel les prises de vues sont réalisées sur un niveleur 3 points).



Carte des points de vue - échelle de l'aire éloignée



Carte des points de vue - échelle de l'aire rapprochée

### 3 . PHOTOMONTAGE

#### ■ LE RENDU

Le rendu photo réaliste a été réalisé par windPro 3.4 en tenant compte des paramètres suivants :

- Position du soleil en fonction du moment de la prise de vue et de l'azimut
- Réglage des paramètres de specularité et de diffusion en fonction de la météo (ensoleillé, partiellement couvert, couvert, etc.)

#### ■ LES RETOUCHES

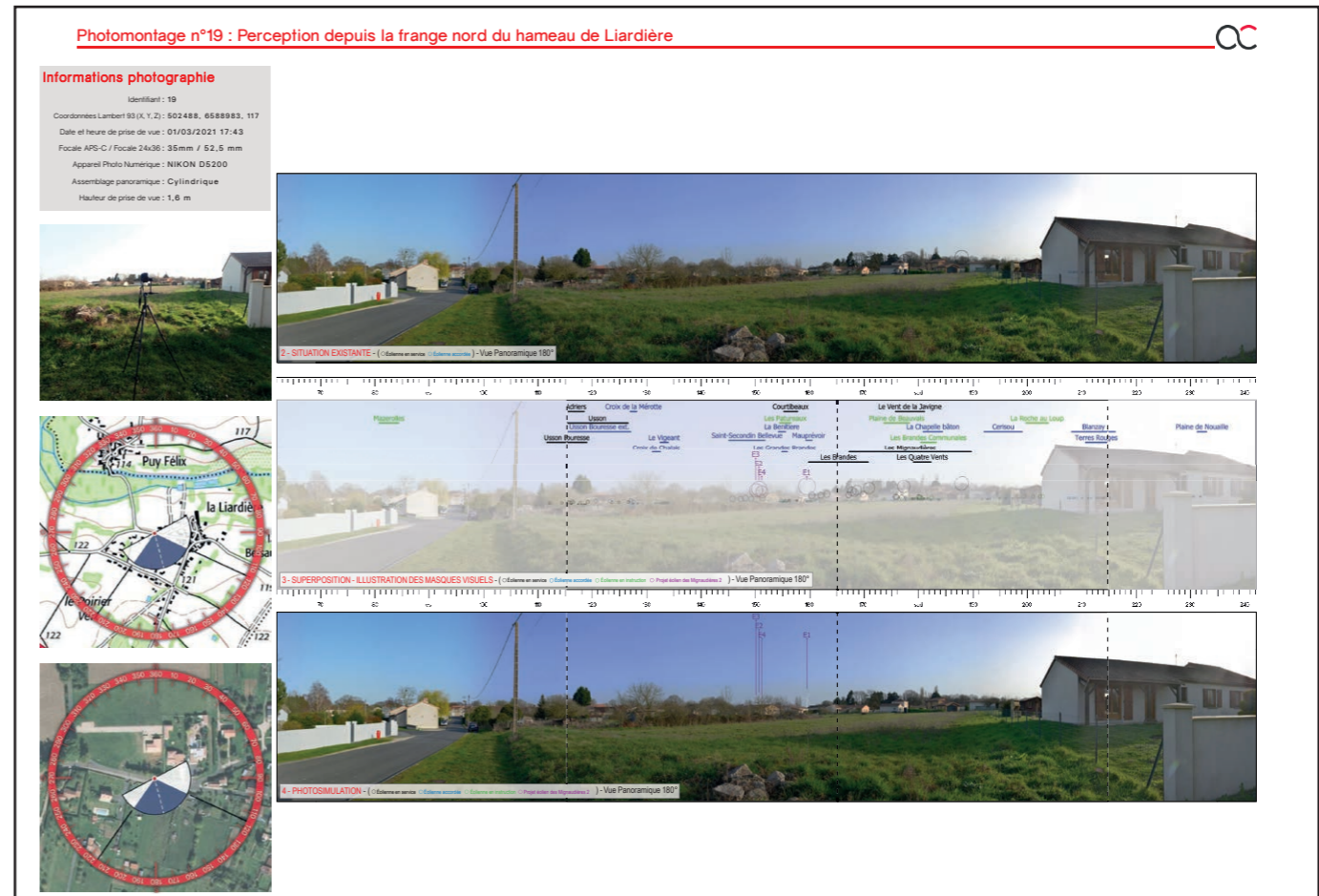
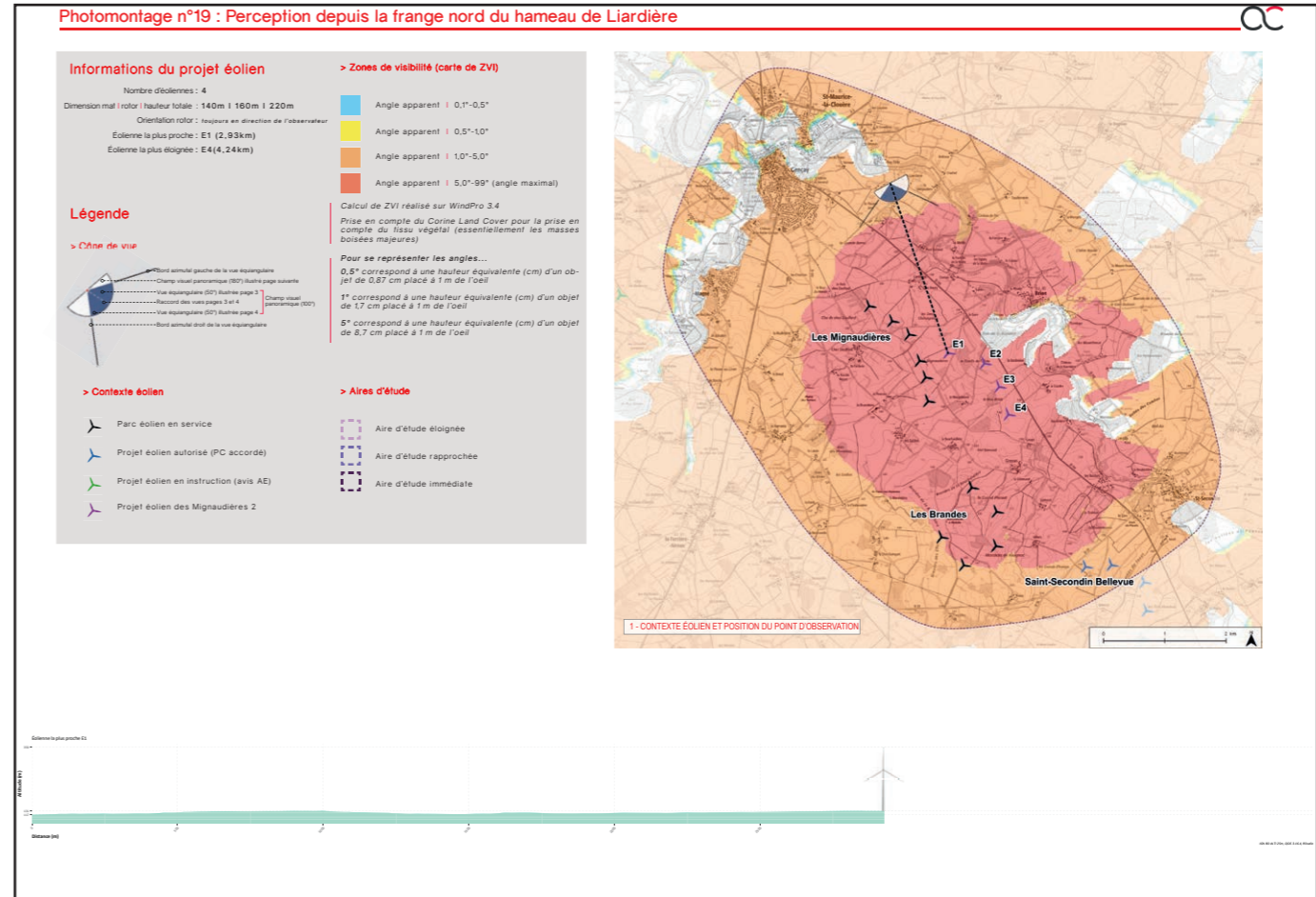
Le gommage des parties d'éoliennes masquées par les obstacles comme les arbres et bâtiments, a été réalisé sur WindPro et Photoshop pour produire un photomontage réaliste.

### 4 . MISE EN PAGE

La mise en page des photomontages (Quatre pages A3 par photomontage) est réalisée de telle sorte qu'elle apporte au lecteur toutes les informations nécessaires à la bonne compréhension du photomontage.

Ainsi il a été choisi de présenter :

- une carte de localisation des prises de vues et du contexte éolien,
- une coupe topographique joignant chaque caméra à l'éolienne du projet la plus proche
- deux vignettes sur fond IGN et BDOrtho présentant les cônes de vue d'angles 180° et 100° dirigés vers le projet,
- la situation initiale (avant projet) sur un angle de 180°,
- la situation en photosimulation sur un angle de 180° sur laquelle est mis en évidence la présence des éoliennes,
- la situation finale simulée sur un angle de 180°, sur laquelle est mis en évidence la présence des éoliennes, avec l'illustration des masques visuels de la végétation et du bâti,





TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	PE des Mignaudières	Depuis la frange nord du hameau de Lardière, le parc en projet s'inscrit en arrière-plan d'un alignement d'arbres. Le mouvement des pales de E2 à E4 se devine au travers de la végétation. Le motif éolien est déjà présent à l'horizon mais discret, seuls des fragments de pales de quelques éoliennes du PE des Mignaudières peuvent être perceptibles en arrière-plan de la végétation. Concernant le projet, seul le rotor de E1 peut être visible entièrement en saison hivernale comme estivale. Cette machine constitue un point d'appel visuel notable pour les riverains, par le mouvement des pales ainsi que par le clignotement de la balise lumineuse sur la nacelle. Cependant, la hauteur apparente de cette éolienne demeure à l'échelle des autres éléments du paysage observés (trame bâtie et végétation). Il n'y a pas de rupture d'échelle.	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Effet de renforcement du motif éolien</li> <li>&gt; Point d'appel perturbateur</li> <li>&gt; Pas de modification de la lisibilité des parcs</li> </ul>	Nul	Très faible	Faible	Moderé	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou visibilité avec une silhouette de bourg	Frange nord du hameau de Lardière		<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Modification du paysage quotidien</li> <li>&gt; Interférence visuelle</li> </ul>	Nul	Très faible	Faible	Moderé	Fort	Très fort

- et enfin la photographie avec les éoliennes (photomontage) sous un angle de 100° répartie sur deux pages A3, soit deux angles de 50° (vue equi-angulaire) est consignée dans les annexes du carnet de photomontage. D'autres précisions viennent renseigner le lecteur sur les caractéristiques du point de vue, du photomontage et de l'emprise du projet. (nb: Z correspond à l'altitude au point de prise de vue)